

Table des matières

Introduction	3
Dénoncer les effets néfastes des pesticides	4
Focus général sur l'environnement et la santé	4
Pollution des milieux par les pesticides et effet sur la biodiversité	5
Les pesticides dans l'air	5
Les pesticides dans l'eau	5
Les pesticides dans l'alimentation	6
La défense des victimes des pesticides	6
Notre soutien à des actions collectives	8
Notre soutien à des situations individuelles	9
Les procédures juridiques	10
La critique des textes réglementaires	12
Les politiques publiques internationales, européennes et nationales	13
Union européenne	13
Loi sur la restauration de la nature	15
Règlement SUR (pesticides)	16
Statistiques pesticides : SAIO et registres	19
Carences des évaluations	19
ICE	21
France	22
PLF	22
Ecophyto	23
Comité national biodiversité	25
La loi Ferme France et les pressions du lobby	25
La future Loi d'Orientation Agricole (LOA)	27
Des substances dans le viseur	27
Prolongation de dérogation	28
Produits interdits	28
Métabolites et S-métolachlore	29
Prosulfocarbe	30
Néonicotinoïdes	31
Glyphosate	33
Chlorpyriphos	40
Chlordécone	40

Les pesticides PFAS.....	41
Adjuvants et autres molécules non déclarées	42
Veille scientifique	42
Les alternatives aux pesticides	44
Défendre la bio et l’agriculture paysanne	44
Pesticides bio versus conventionnels	44
La SNANC.....	45
Etiquetage environnemental.....	45
Dénoncer les fausses alternatives et pointer les impacts.....	45
Nouveaux OGM.....	45
HVE.....	46
Les mouvements militants	47
La Semaine pour les alternatives aux pesticides	47
Les marches, tribunes et rassemblements unitaires	49
Focus sur les autres polluants chimiques	50
Suivi de la réglementation et des politiques publiques.....	50
Au niveau européen	50
Reach.....	50
Autres réglementations.....	52
Au niveau national	52
Des substances dans le viseur	52
Bisphénols	52
PFAS	53
Biocides	62
Santé environnementale.....	62
Tribunes et actions collectives sur des sujets transversaux	63
Traité de libre-échange	63
Le bilan de l’activité interne à Générations Futures	64
Adhérents — donateurs	64
Nos outils multimédias.....	64
Nos réseaux sociaux et mailing.....	64
Nos publications en format papier	68
Nos relais locaux.....	68
Chiffres clés en 2023	69
Relayer les temps forts nationaux	69
Mettre la lumière sur des problématiques de santé publique	69

Opérer des actions impulsées par le niveau national	69
Sensibiliser localement sur les pesticides et autres chimiques	69
Conclusion	1

INTRODUCTION

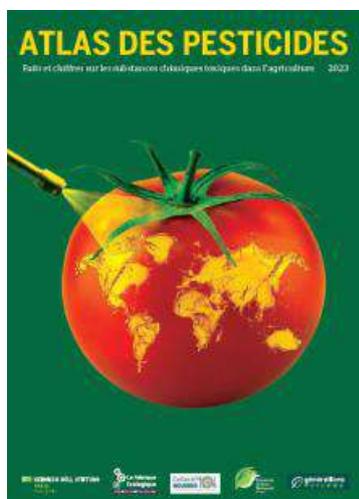
2023 a pris fin et **il est temps de faire un bilan de nos actions**. Comme vous pourrez le lire, nous avons été sur de **nombreux fronts** : métabolites de pesticides, glyphosate, néonicotinoïdes, perfluorés (PFAS), HVE etc. Nous **avons remporté des victoires** et avons dû **affronter des moments compliqués**, notamment concernant le dossier du glyphosate ou de la révision de certaines réglementations européennes comme celles sur les pesticides ou les autres substances chimiques. En 2024, **beaucoup reste à faire** : réglementation européenne, suite du dossier glyphosate, loi agricole française etc.

Pour **accroître notre efficacité**, nous **renforçons de nouveau nos équipes**. En janvier 2024, nous accueillons un salarié, chimiste de formation. Nous souhaitons également renforcer notre pôle « mobilisation » par un recrutement à venir. Nous **allons également multiplier** les rapports, expertises, analyses, recours juridiques, actions de plaidoyer, manifestations, actions de terrain etc. Bref **décupler encore nos efforts** pour atteindre nos objectifs principaux : dénoncer les effets néfastes des polluants chimiques pour inciter à la prise de mesures plus protectrices et promouvoir les alternatives durables et saines à ces substances dangereuses.

Nous sommes enthousiastes à l'idée d'agrandir notre équipe et d'investir de nouveaux champs d'action. Nous le ferons cette année en ayant **une pensée particulière pour notre ami André Picot**, chimiste et toxicologue passionné et passionnant, **décédé le 18 janvier 2023 à l'âge de 85 ans**. **Génération Futures a voulu lui rendre [hommage](#) et le remercier** pour tout ce qu'il nous a apporté humainement et professionnellement. Nous rendons également hommage à notre **amie Michèle Rivasi**, **[décédée brutalement le 29 novembre 2023](#)**, à qui nous dédions ce rapport.

Vous pourrez compléter ce rapport d'activité avec notre **[revue de presse 2023 disponible en ligne](#)**.

DENONCER LES EFFETS NEFASTES DES PESTICIDES



La question des effets néfastes des pesticides pour la santé et l'environnement reste l'une des préoccupations majeures de Générations Futures. Nous avons donc été encore particulièrement actifs sur ce dossier cette année. Nous avons profité de la publication en anglais, en 2022, de [l'Atlas des pesticides](#) pour participer à la publication de sa version française en 2023 avec des pages dédiées à la France. Nous avons contribué à sa diffusion notamment en participant, en mai 2023, à son lancement et à sa conférence de presse de présentation.

Focus général sur l'environnement et la santé

Nous avons toujours travaillé sur la question des effets néfastes des pesticides qui permet d'illustrer la nécessité de changer de système agricole. En 2023, nous avons participé à une action co-organisée avec [Scientifiques en Rébellion](#) devant le Muséum d'Histoire naturelle au moment du Salon International de l'Agriculture (SIA). Ça a été l'occasion de dénoncer tous les effets néfastes de ces toxiques et, pour notre déléguée générale Nadine Lauverjat, de porter le message que notre association porte depuis plus de 27 ans en faveur des victimes des pesticides.



Pollution des milieux par les pesticides et effet sur la biodiversité

La question de la pollution par les pesticides est de plus en plus prégnante dans les débats. Mais il n'est pas rare d'avoir une connaissance assez diffuse ou partielle de la situation. Notre association apprécie les faits et diffuse des informations basées sur des données étayées. Nous nous sommes d'ailleurs fait le relais d'un nouveau [rapport publié par l'Agence européenne de l'environnement](#) qui alerte sur l'impact des pesticides sur la santé humaine et les écosystèmes.

Les pesticides dans l'air

Comme régulièrement depuis quelques années, nous mobilisons nos relais locaux pour la réalisation d'enquêtes de terrain visant à caractériser la présence des pesticides dans l'air. Pour rappel, il n'existe aucune norme et seuil en la matière, ce qui fait que ces polluants ne sont pas systématiquement recherchés dans l'air par les instances officielles. Cette année, nous avons publié [un nouveau rapport portant sur les résultats d'analyses conduites en 2021 et en 2022, dans l'objectif de démontrer que les Zones non traitées \(ZNT\) actuelles ne protègent pas suffisamment les riverains](#). En effet, après deux rapports sur les pesticides dans l'air en zone agricole publiés en novembre 2021 et en février 2022 (en contexte de grandes cultures exclusivement pour ce dernier), Générations Futures a voulu réaliser une nouvelle enquête sur les pesticides dans l'air, cette fois dans des zones spécialisées en viticulture.

Ce rapport a fait l'objet de nombreuses retombées presse et d'une saisine de l'ANSES. Ses résultats ont été présentés par Cyril Giraud, le co représentant du relais local de Générations Futures à Bordeaux, dans le cadre du reportage Sur le front "HVE : le label qui tue le bio ?" du journaliste d'investigation Hugo Clément.

franceinfo:



Épandage de pesticides : l'ONG Générations Futures réclame l'élargissement des distances de sécurité avec les habitations

L'ONG a mené une étude en 2021 et 2022 à l'aide de capteurs placés à des distances différentes dans des zones essentiellement viticoles en Gironde et dans le Rhône. Ces préleveurs situés jusqu'à 60 mètres des vignes "capturent des quantités encore importantes de pesticides", conclut Générations Futures.

Au rapport

Folpel et spiroxamine : un rapport à charge alerte sur les pesticides nocifs à proximité des vignes

Cancer, fertilité humaine, troubles endocriniens... Dans un rapport publié jeudi 23 février, l'ONG Générations futures a mis en évidence des pesticides et fongicides nocifs auxquels sont potentiellement exposés 2,6 millions de Français. L'association demande un élargissement des zones de non traitement et l'interdiction immédiate de deux substances très présentes dans ses analyses d'air.

Les pesticides dans l'eau

Le 30 mars 2023, Emmanuel Macron a présenté le plan Eau regroupant 53 mesures censées permettre une gestion résiliente et concertée de la ressource. Nous n'avons pas manqué de [critiquer](#) ce plan, loin d'être à la hauteur des enjeux, aussi bien en termes de gestion de la quantité que de la qualité (aucune réelle mesure contraignante). Suite à [l'audition](#) des ministres de l'Agriculture et de l'Écologie en mai 2023 - venus défendre à l'Assemblée nationale ce plan - Générations Futures a rappelé que rien dans ces mesures ne pourra enrayer la pollution actuelle de l'eau. Générations Futures a également été

auditionnée par le CESE, qui a publié un avis bien plus ambitieux sur ce sujet, que l'association a [salué](#). Finalement, Générations Futures a été auditionnée sur le sujet des micropolluants dans l'eau dans le cadre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.



Générations Futures @genefutures · 13s

Revoir l'audition à l'@OPECST_ avec notre porte-parole F. @Veillerette sur la Q° des Micropolluants de l'💧
Où il est bien sûr question de #pesticides #métabolites et #pfas



OPECST @OPECST_ · 1h



Micropolluants de l'eau :



Revoir l'audition ➡ bit.ly/43RjOtV

@AngelePreville @ChArrighi

#pollution #santé #environnement



La surveillance et les impacts des micropolluants de l'eau

PROGRAMME

- Ouverture par Pierre Henriet, député, président de l'Office

- Surveillance des micropolluants de l'eau

Mme Hélène Budzinski, directrice de recherche au CNRS, directrice de l'UMR « Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux »

M. Christophe Rosin, chef de l'unité chimie des eaux au laboratoire d'hydrologie de Nancy de l'ANSES

Mme Marie-Laure Métayer, adjointe au directeur de l'eau et de la biodiversité à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Mmes Laurence Cote, adjointe à la sous-directrice de la prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation, Béatrice Jedor, adjointe à la cheffe du bureau de la qualité des eaux, et Nathalie Franques, chargée du dossier « eau potable », à la Direction générale de la santé

et questions des internautes

Conséquences sur l'environnement et la santé humaine des micropolluants

Mme Jeanne Garric, directrice de recherche émérite à l'INRAe

M. Yves Lévi, professeur émérite en santé publique et en santé environnementale à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Saclay

M. François Veillerette, porte-parole de Générations futures.

et questions des internautes

- Conclusion

Les pesticides dans l'alimentation

Chaque année, les autorités nationales et européennes publient les données relatives à la présence des résidus de pesticides dans les aliments. En avril, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (l'EFSA) a publié son dernier [rapport annuel](#) sur les résidus de pesticides dans les aliments vendus en 2021 sur le marché de l'Union européenne (UE) dans les 27 États membres. **L'EFSA s'est réjouie du fait que, dans 96,1 % des échantillons, les résidus de pesticides se situent "dans les niveaux légalement autorisés" (LMR). Avec le réseau PAN Europe, nous n'avons pas manqué de rétablir la réalité** car, s'il est vrai que les dépassements de LMR sont "rares", la présence des résidus dans les échantillons reste importante, tout comme les cocktails de résidus.

La défense des victimes des pesticides

Nous avons, cette année encore, été **très actifs sur le dossier des victimes des pesticides**. Ce travail de soutien aux victimes des pesticides est plus efficace lorsque nous pouvons compter sur l'implication d'agents de l'État et notamment les inspecteurs de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), dont certains font un travail remarquable. Il est important de les soutenir, surtout lorsque certaines organisations d'agriculteurs veulent entraver leurs actions d'inspection, notamment au moment des épandages de pesticides. C'est ce que nous avons dû faire lorsque le quotidien Le Monde a révélé

l'existence d'une note interne à l'OFB demandant aux agents d'être moins proactifs vis-à-vis des arboriculteurs qui épandent des pesticides ! [Avec FNE, nous avons déposé mi-mai un recours](#) contre cette note au motif qu'elle est contraire au devoir de police qui incombe à l'OFB en la matière.



🏠 > SOCIÉTÉ



Pesticides: France Nature Environnement et Génération Futures ont saisi la justice pour dénoncer la souplesse des contrôles des arboriculteurs

France Nature Environnement et Génération Futures ont saisi la justice après des consignes (transmises par une n...
[Voir plus](#)

Notre soutien à des actions collectives

En février 2023, nous avons participé à la deuxième édition des États Généraux des Riverains où est intervenue Pauline Cervan, toxicologue de l'association (ci-dessous en blanc). De même, nous avons participé et été partenaire de la marche du samedi 16 septembre organisée par Avenir Santé Environnement, une association née en 2018 en Charente-Maritime après la multiplication de cancers pédiatriques en plaine d'Aunis. Cette marche se tenant à La Rochelle était en soutien aux victimes des pesticides et demandait une véritable transition de notre modèle agricole. Notre toxicologue a également pris part à la conférence organisée ce même jour (voir photo ci-dessous).





Le Parisien

Contre les pesticides, « l'appel de La Rochelle » à manifester samedi

L'association Avenir Santé Environnement appelle à « sortir » des pesticides. Ses membres organisent ce samedi une marche et des tables rondes à La Rochelle.

Par Fabien Paillot
Lu 14 septembre 2023 à 09h41



La Rochelle (Charente-M Maritime), décembre 2022. Franck Rinchet-Girallet lors d'une précédente marche pour une véritable transition agricole et une sortie des pesticides. Sud-Ouest/ Jean-Christophe Souzalet

Notre soutien à des situations individuelles

Début février, nous avons appris l'agression violente de notre ami agriculteur et victime des pesticides Paul François, qui a réussi à faire condamner Monsanto. Nous lui avons témoigné notre soutien en relation avec les associations Henri Pézerat et Phyto-Victimes.



Représailles «On en a marre de l'entendre» : Paul François, le «Paysan contre Monsanto», agressé à domicile

Quelques semaines après avoir obtenu des dommages et intérêts de la part de Bayer Monsanto pour son intoxication par un ancien herbicide de la firme, l'agriculteur a été agressé à son domicile. Une enquête pour «violences en réunion» est ouverte par le parquet d'Angoulême.

Libération

4/01



D'autres organisations lui ont apporté leur appui comme le Modéf (Mouvement de défense des exploitants familiaux) ou les associations Henri Pézerat, Générations Futures et Phyto-Victimes, dont il est le fondateur.

Le 27 octobre, [nous avons communiqué notre soutien à Valérie Murat](#) qui a réussi, grâce à la mobilisation générale dont GF, à réunir les 125 000 € nécessaires pour faire appel de sa condamnation en première instance. Pour rappel, à la suite de la publication, le 15 septembre 2020, des résultats d'analyses de 22 vins labellisés HVE, l'association Alerte Aux Toxiques et sa Porte-parole Valérie Murat ont été solidairement condamnées à 125 000 € d'amende au profit du CIVB et de 25 acteurs de la filière, par le tribunal de Libourne, en 2021. Cette condamnation inédite est la plus lourde d'Europe selon le classement établi par l'ONG the-Case.eu qui répertorie les procès bâillons.

Les procédures juridiques

Déméter

Nous avons également suivi notre recours contre la cellule Déméter, cette cellule de gendarmerie qui a pour but - en réalité - de faire taire toute contestation contre le modèle agricole dominant. **Ce partenariat choquant entre la gendarmerie nationale et des syndicats privés**, fervents défenseurs de l'agriculture conventionnelle, permettait de surveiller légalement les voix critiques du modèle agricole dominant, sous couvert d'une mission de "suivi des atteintes du monde agricole".

Pollution de la Seine

Le 21 mai 2021, un incident environnemental majeur a eu lieu sur le site de la SARL Pôle Transport Service DUFOR (PTS DUFOR), impliquant le chauffeur Monsieur X. Alors qu'il chargeait un pesticide agricole appelé CRUISER OSR dans un camion, l'IBC contenant le pesticide a été percé par un chariot élévateur, provoquant le déversement du produit dans le parking de l'entreprise.

Le pesticide, composé de Thiaméthoxame, de Métalaxyl-M et de Fludioxonil, est interdit en France, mais son transport est autorisé. L'incident a entraîné la dispersion du produit dans l'environnement, compromettant la santé et la biodiversité locales. La société PTS DUFOR a été convoquée devant le Tribunal judiciaire de Rouen le 9 mars 2022, accusée de **pollution de la Seine**. Générations Futures s'est immédiatement portée partie civile. L'affaire s'est tenue devant le Tribunal correctionnel de Rouen le 16 octobre 2023. [Le Tribunal a rendu son délibéré le 21 novembre 2023.](#)

La société PTS a été condamnée à une amende contraventionnelle de 1.000 € et une amende délictuelle de 50.000 €. Le Tribunal a prononcé une peine qui va bien au-delà des réquisitions du procureur. La constitution de partie civile de **GF a été déclarée recevable et le Tribunal a condamné la société PTS DUFOR à lui verser 5.000 € de dommages et intérêts et 700 €** au titre de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Coutance - Carottes de Créances

En septembre 2021, Générations Futures s'est portée partie civile dans le cadre d'une procédure contre des agriculteurs qui ont traité leurs parcelles au dichloropropène, un pesticide potentiellement cancérigène et prohibé depuis 2018. Ces derniers en ont vendu en produisant des faux en écriture, par falsification de factures.

Un premier jugement a été rendu par le tribunal de Coutances qui a condamné à de lourdes amendes ces agriculteurs pour **détention ou utilisation de dichloropropène**. 12 des 13 inculpés ont fait appel de ce jugement, qui a fait l'objet **d'une nouvelle audience à Caen en novembre 2022, qui a duré 3 jours (pendant lesquels notre avocat a plaidé)**. Les prévenus ont soulevé de nombreuses exceptions de nullité et ont déposé une plainte pour faux témoignage contre l'agent de la BNEVP, qui a rédigé le constat d'infractions. Sur le fond, comme en première instance, ils ont refusé de s'exprimer malgré nos questions (dont la Cour a pu déduire les réponses qui se sont imposées). Au cours de nos

observations orales, nous avons pu insister sur les éléments de fond du dossier et sur la démonstration des infractions reprochées aux prévenus, en particulier aux deux relaxés en première instance. **Le parquet a fermement soutenu l'accusation et a sollicité la confirmation des condamnations et peines prononcées en première instance.** Quant à la défense, outre la répétition des nullités, il a été plaidé dans le sens de la relaxe des prévenus. La décision de la Cour d'Appel a été **rendue le 10 février 2023** et **malgré les demandes de relaxe et de nullité formulées par les prévenus, le juge a confirmé les condamnations** en augmentant même le niveau des amendes.

Certains des prévenus ont été condamnés pour publicité ou recommandation pour l'utilisation de pesticides ne bénéficiant pas d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) ainsi que mise sur le marché de pesticides ne bénéficiant pas d'une AMM. Les amendes, pour certains des prévenus, ont atteint **60 000 € et 80 000 € (dont 30 000 € de sursis)**. L'une des entreprises ciblées dans l'affaire a été **condamnée pour faux et usage de faux, application de pesticides sans détention de l'agrément et détention en vue de son utilisation de pesticides ne bénéficiant pas d'une AMM.** L'un des prévenus a également été **condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis** et 50 000 € d'amende. **La Cour a également rejeté toutes les demandes de non inscription** au bulletin n°2 du casier judiciaire.

La recevabilité de Générations Futures dans cette affaire a été confirmée. Notre indemnisation a été portée à 10 000 € (contre 500 € devant le Tribunal de première instance) et 2.500 € au titre de l'article 475-1 CPP.

Par ailleurs, à titre de réparation des préjudices, la Cour a également ordonné la publication d'un communiqué dans le journal Ouest France édition régionale dans les termes repris au dispositif avec un désignation nominative des condamnés des faits en cause et de la recevabilité et l'indemnisation des associations parties civiles.

Il s'agit d'une excellente décision, qui a fait l'objet d'un **pourvoi en cassation** par les condamnés. Générations Futures, en partenariat avec les autres ONG impliquées (FNE et les déclinaisons locales /régionales) a donc **saisi un avocat habilité à plaider dans le cadre de ce pourvoi.**

Métam-sodium

L'année 2023 a été ponctuée par de nombreuses victoires juridiques. [Ca a été encore le cas le 23 mai 2023 et cette fois sur le dossier du métam-sodium.](#) En 2018, **environ 70 personnes ont été victimes d'intoxications** au métam-sodium, un pesticide suspecté d'être cancérigène et toxique pour la reproduction et le développement (selon l'US-EPA aux États-Unis). **C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de suspendre l'utilisation des produits contenant cette substance active** jusqu'au 31 janvier 2019 (cf. [l'arrêté ministériel](#) pris par les ministres de la Transition Écologique et Solidaire, des Solidarités et de la Santé, de l'Économie et des Finances et de l'Agriculture et de l'Alimentation).

La substance est [autorisée au niveau européen](#) jusqu'en 2025 mais interdite dans de nombreux États membres, dont la [France](#). A l'époque des faits, **notre association a déploré l'utilisation de cette substance via des dérogations possibles,** aux côtés de nos collègues de PAN-Europe.

L'audience s'est tenue le 22 mars 2023 au tribunal correctionnel d'Angers. Générations Futures s'est portée partie civile, aux côtés des victimes. Le tribunal a rendu sa décision à l'issue de l'audience et **a reconnu coupable les prévenus pour l'ensemble des faits reprochés.**

L'applicateur de la substance a été condamné pour **une utilisation inappropriée de produits phytopharmaceutiques (PPP)** et des blessures involontaires sans incapacité totale de travail (ITT) et avec ITT inférieure à 3 mois. **La personne morale** a, quant à elle, été condamnée pour **complicité** d'utilisation inappropriée de PPP et blessures involontaires sans ITT et avec ITT

inférieure à 3 mois. L'applicateur du produit a été condamné à **8 000 € d'amende avec sursis et à 2 000 € d'amende au titre des contraventions connexes**. L'entreprise employeur a été condamnée à **35 000 € d'amende et à 15 000 € d'amende au titre des contraventions connexes**, ce qui constitue une peine d'amende significative. Les prévenus sont, en outre, condamnés à verser à Générations Futures 600 € au titre du préjudice moral et 600 € au titre des frais de procédure. Le délai d'appel était de 10 jours. Générations Futures n'a pas fait appel de cette décision.

La critique des textes réglementaires

Les textes nationaux

En parallèle de ces actions nationales, nous avons suivi de près et avons été très actifs sur le dossier des **chartes départementales** d'engagement dite de bon voisinage.

Les chartes dites de bon voisinage

Suite à nos différents recours et victoires devant le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, les utilisateurs de pesticides avaient, à compter du 25 janvier 2022, 6 mois pour proposer de nouveaux textes incluant :

- **Un élargissement des ZNT** aux lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière ;
- **Un renforcement des distances de sécurité** pour les produits suspectés d'être Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR2) ;
- des chartes qui doivent obligatoirement prévoir une **information préalable** des riverains et des personnes à proximité des parcelles ;
- des chartes révisées qui doivent être soumises à la **consultation du public par le préfet**, conformément aux dispositions de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement.

En septembre 2023, nous avons réalisé un travail minutieux [d'état des lieux](#), pour savoir si les nouvelles chartes répondaient à ces exigences. Ce travail s'est intéressé au processus d'élaboration des chartes et à leur contenu.

Sur la forme : en septembre 2023, date de publication de cet état des lieux, alors que nous étions à plus de 6 mois de la promulgation de l'arrêté du 25 janvier 2022 - et donc que les délais étaient largement écoulés - nous avons constaté que **les chartes départementales publiées n'avaient pas toutes fait l'objet d'une consultation du public**. En effet, sur 96 départements français, **seuls 74 chartes ont été concernés**.

En outre, nous avons constaté que, sur les chartes mises en consultation, **seules 49 ont fait l'objet d'une validation par le préfet**. **26 départements n'ont diffusé aucune information sur ce dossier**. Finalement,

Sur le fond : nous avons constaté que **les chartes validées n'étaient pas conformes aux nouvelles exigences du Conseil d'État**.

Sur la base de cet état des lieux, Générations Futures a **déposé des recours gracieux** en septembre 2023. Par la suite en décembre 2023, avec un collectif d'ONG, Générations Futures a déposé [43 recours contentieux](#) devant les tribunaux administratifs. **Générations Futures a coordonné tout le travail** sur ce dossier (réunion du collectif, échanges avec les avocats, éléments, etc.). Dans un nouveau dossier, nous avons mis en avant qu'un **grand nombre de ces chartes prévoient de réduire les distances de sécurité (déjà ridiculement faibles) si l'agriculteur estime que l'habitation est peu souvent occupée ou si des herbicides sont épandus sur cultures hautes**, avec des pulvérisateurs à rampes, ce

qui est contraire aux textes réglementaires. **Quant aux mesures d'information préalable des résidents** - qui peuvent se limiter à une information générique sur le site Internet des chambres d'agriculture - **elles sont largement insuffisantes pour permettre aux personnes présentes de protéger efficacement leur domicile contre les pesticides.**

D'autres points sont également à l'étude et pourront faire l'objet de compléments dans certains recours non encore déposés tels que :

- L'organisation de procédure de consultation du public dans le cadre de l'adoption des chartes en lieu et place de la procédure de concertation du public prévue par la loi ;
- L'inégalité de protection des citoyens face à leur exposition à des substances dangereuses.

Ce travail colossal a fait l'objet de retombées presse (à voir dans notre [revue de presse](#) 2023) et d'échanges avec des représentants du gouvernement et des ministères (notamment de la Santé et de l'Environnement).

Nous avons eu **une première audience le jeudi 14 décembre 2023** devant le Tribunal administratif d'Orléans pour cinq procédures :

- Loir-et-Cher
- Indre-et-Loire
- Loiret
- Cher
- Eure et Loir

L'intervention de la chambre d'agriculture France et l'intervention de la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher ont été jugées recevables. **Les conclusions du rapporteur public nous sont favorables** (annulation des arrêtés préfectoraux) : L'arrêté du 2 août 2022 est annulé : méconnaissance du III de l'article L. 253-8 du code rural et de la pêche maritime et de l'article D. 253-46-1-5 de ce code, méconnaissance du II de l'article 14-2 de l'arrêté du 4 mai 2017 et méconnaissance de l'article D. 253-46-1-2 de ce code. A l'heure où ces lignes sont rédigées, nous attendons la décision finale.

Les politiques publiques internationales, européennes et nationales

Il est indispensable, pour notre association, d'être impliquée et attentive aux évolutions des politiques publiques européennes et nationales sur le sujet des pesticides. Grâce à notre proximité avec les réseaux européens et nos nominations dans des groupes officiels, **nous pouvons participer et avoir accès à des informations clés.** Même si nos participations à différentes réunions sont très chronophages, l'accès à ces connaissances nous permet d'agir, d'inciter nos réseaux à en faire autant et ainsi de peser dans les débats.

Au-delà de la dimension européenne et nationale, nous n'hésitons pas à nous impliquer dans des actions collectives internationales.

Union européenne

Depuis 2019, **Génération Futures est mobilisée sur le dossier du pacte vert européen** (ou "green deal"), **un ensemble de stratégies déclinées en règlements clés, dont l'objectif est d'accélérer la transition écologique au sein de l'UE, dans tous les domaines.** Au sein de ce pacte vert, notre association a identifié 3 **réglementations ambitieuses et indispensables** : le règlement sur la

restauration de la nature, le règlement REACH sur les produits chimiques et le règlement SUR sur les pesticides (révision de l'actuelle directive sur l'utilisation des pesticides.). Depuis des mois, ce pacte vert est attaqué de toutes parts par les lobbies agro-industriels et les partis de droite qui ne supportent pas les réformes à caractère environnemental qui entravent, selon eux, l'économie (objectif de réduction des pesticides, exclusion de substances chimiques dangereuses, restauration de la biodiversité par des mesures de protection, augmentation des surfaces agricoles en bio etc.). Ainsi, pour contrer ces attaques, **notre association a décidé de défendre ce pacte et ses textes clés !**

En mai 2023, Générations Futures a dénoncé la [pression du PPE \(parti de droite\)](#) sur la loi sur la restauration de la nature et le futur règlement SUR. De même, le 30 mai 2023, nous avons [pris l'initiative, en France, de rédiger et de faire signer par 18 autres ONG](#) une lettre à destination du gouvernement français visant à interpeller le gouvernement pour un règlement SUR et une loi de la restauration de la nature ambitieux. Le 9 juin 2023, nous avons lancé une campagne d'action, via notre outil [Shake ton politique](#), d'interpellation des eurodéputés, des commissaires européens et de l'exécutif français. Nous avons régulièrement rebondi sur l'agenda politique pour mettre la pression sur ces décideurs. Le 14 juin 2023, nous avons envoyé un [courrier](#) à la Présidente de la Commission Ursula Von Der Leyen [cosigné par plus de 100 ONG](#), dont Générations Futures, pour défendre le pacte vert.

En outre, le 23 juin 2023, nous avons divulgué un [sondage](#) commandé à l'IFOP, interrogeant les Français sur leurs attentes vis-à-vis de l'UE en matière de réglementations environnementales au niveau européen. **Les résultats ont été sans appel : 76 % des Français jugent prioritaire l'adoption rapide des réglementations européennes en faveur de l'environnement !**



The screenshot shows a website interface with a red header. On the left, there is a 'MENU' button. In the center, the 'ifop' logo is displayed. On the right, there is a 'DÉPOSEZ VOTRE BRIEF' button. Below the header, there is a navigation breadcrumb: 'Homepage > Podcast > Sondage'. To the right of the breadcrumb is a back arrow icon. Below the breadcrumb, it says 'EN PARTENARIAT AVEC' followed by the 'générations futures' logo. The main content area features a large image of a person's hands holding a small tree growing from soil. To the right of the image, the text reads: 'SONDAGE 23/06/2023 L'ÉVALUATION DU CARACTÈRE PRIORITAIRE DE L'ADOPTION RAPIDE DES RÈGLEMENTS DU PACTE VERT EUROPÉEN'. Below this, there is a paragraph of text: 'Le Pacte vert de l'Union européenne propose des politiques pour préserver l'environnement en Europe parmi lesquelles un règlement pour la protection de la nature, un règlement sur l'utilisation durable des pesticides et la révision du règlement sur la sécurité des produits chimiques.' Another paragraph follows: 'Pour l'association Générations Futures, l'ifop a interrogé les Français sur le caractère prioritaire de l'adoption rapide de ces règlements: 76% des personnes interrogées estiment que leur adoption est « prioritaire », elle est même considérée « tout à fait prioritaire » pour 27% d'entre eux.' At the bottom of the article, there is a 'PARTAGER' button followed by icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and Email.



Ce sondage a été repris par l'eurodéputé verte Karima Delli sur Europe 1 juste après un vote important en plénière au sein du Parlement européen.

Cette mobilisation pour dénoncer l'action des lobbies agrochimiques contre des textes européens qui se veulent plus protecteurs pour la santé et l'environnement est indispensable. Elle permet notamment de mettre en lumière, comme ça a été le cas le 19 juillet 2023, le fait que certaines études montrant les effets néfastes des pesticides sont sciemment cachées par certains industriels. C'est ce que nous avons dénoncé dans le cadre [d'une communication](#) faite à l'occasion d'une audition publique du parlement européen **sur la dissimulation d'études sur la neurotoxicité de plusieurs pesticides**, ce qui constitue une violation de la réglementation européenne !

En octobre 2023, nous avons également [diffusé un travail fort intéressant](#) qui montre, sous forme de cartographie, les **liens entre certains parlementaires européens et les lobbies agro-chimiques**.

Enfin, début novembre [nous avons de nouveau écrit au gouvernement français](#) pour nous inquiéter du report de ces réglementations environnementales.

Loi sur la restauration de la nature

La Loi pour la restauration de la nature est l'une des réglementations clés du Pacte Vert. **Des phases de votes et de négociations ont été intenses en juin et en juillet 2023.**

Le 22 mai 2023, pour défendre cette loi en prévision des différentes phases de vote à venir, nous avons [cosigné une tribune parue dans le quotidien le Monde](#) intitulée "Union européenne : L'avenir de notre agriculture dépend de la bonne santé des écosystèmes".

Vote au Conseil de l'UE du texte le 20 juin 2023 : nous avons réagi en amont en [écrivant au gouvernement](#) et en [demandant aux internautes d'interpeller](#) l'exécutif français pour qu'il soutienne la proposition de règlement de la Commission (proposition fortement attaquée par les lobbies agro industriels notamment). **Cette pression a porté ses fruits car** les Ministres de l'Environnement des États membres **ont voté en faveur de la proposition de règlement** sur la restauration de la nature.

Vote au Parlement européen, en commission Environnement, le 27 juin 2023 : nous nous sommes de nouveau activement mobilisés pour maintenir la pression et inciter le grand public à interpeller leurs eurodéputés. Néanmoins, ces derniers ont rejeté le rapport final sur le règlement, ce qui équivaut au rejet du texte. **Le vote a été très serré.** Les gouvernements français et allemand ont immédiatement réagi et ont appelé les députés européens à soutenir ce texte lors du prochain vote en session plénière, au Parlement européen : « *J'appelle tous les parlementaires à la responsabilité en vue du vote en*

plénière », a ainsi déclaré Christophe Béchu, ministre français la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Vote au Parlement européen en session plénière, le 12 juillet 2023 : en prévision de ce vote crucial, nous avons [relancé régulièrement notre réseau](#) et nos sympathisants pour mettre la pression sur les eurodéputés. Le 10 juillet 2023, deux jours avant le vote, nous [les avons de nouveau mobilisés](#) car **chaque voix comptait pour faire basculer dans un sens ou dans l'autre le vote**. Plus de 14 000 messages ont été envoyés ! **Le 12 juillet, grâce à ce travail assidu des ONG et des élus (de gauche et des verts), [la loi sur la restauration de la nature a été adoptée](#)** en plénière. Certes le texte adopté est moins ambitieux que celui proposé par la Commission mais on a risqué de ne rien avoir du tout.



Règlement SUR (pesticides)

L'année 2022 a été marquée, au niveau européen, par la révision de la Directive pesticides en Règlement. Comme en 2022, en 2023 nous nous sommes fortement mobilisés sur le sujet avec les collègues européens du réseau PAN Europe.

Le 15 février 2023, la Première Ministre **Élisabeth Borne** a rencontré **Frans Timmermans**, commissaire européen en charge du pacte vert. [Génération Futures a alors envoyé un courrier à Madame Borne](#) afin de lui rappeler la **nécessité** de porter une **position** et un **calendrier ambitieux** sur le dossier des pesticides, au nom de la protection de la nature, de la santé des citoyens européens et du vivant. En outre, dans ce courrier, nous avons rappelé **que les citoyens européens** souhaitent un avenir **sans pesticide** et ce, le plus rapidement possible. Pour rendre cela concret, nous avons souligné l'impératif de mettre en place des **règlements** assurant des objectifs de **diminution ciblés et contraignants**, tout en accompagnant les **agriculteurs dans la transition** afin qu'ils soient rémunérés pleinement. Ainsi, dans notre courrier du 16 février 2023, nous avons demandé à la Première Ministre de réaffirmer la position de la France en faveur d'un texte ambitieux et révisé rapidement.

En parallèle, le 2 mars 2023, [nous avons cosigné, avec 68 ONG, un courrier](#) à destination des eurodéputés pour leur demander de soutenir la proposition de la rapporteure du PE au sujet du futur règlement.

Mi-mars 2023, [nous avons traduit le communiqué et diffusé le travail de nos collègues](#) européens démontrant que les arguments portés par les lobbies contre la révision de SUR étaient trompeurs.

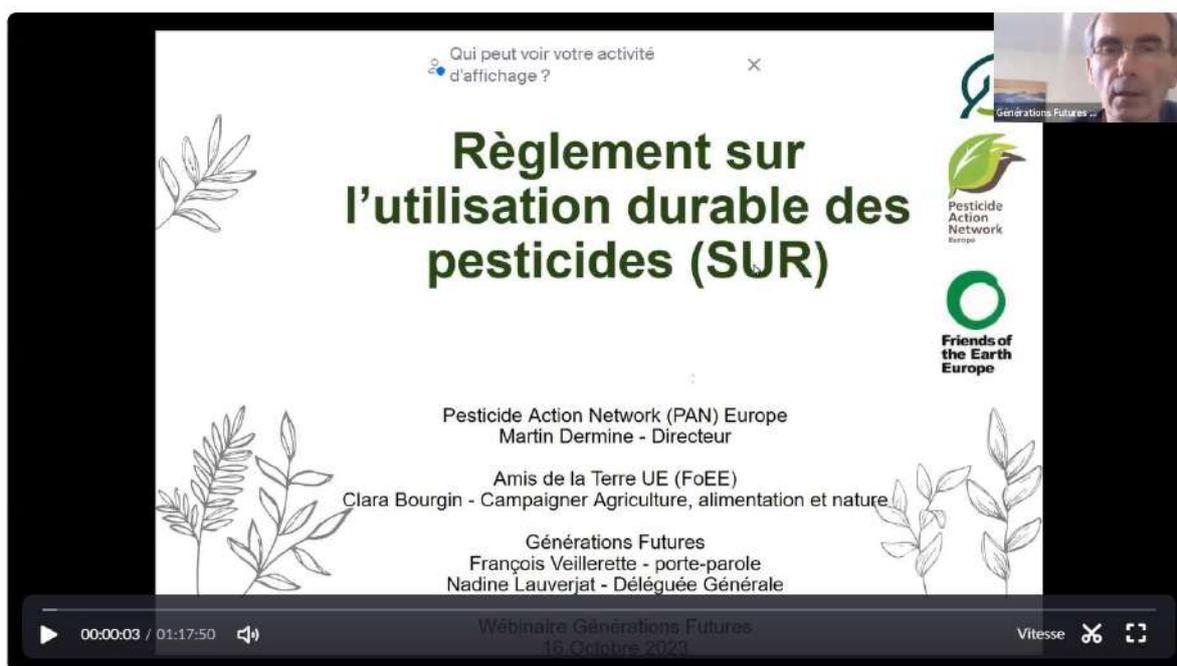
Pour maintenir la pression, nous avons commandé avec les collègues de PAN Europe un [sondage d'opinion](#) montrant que les Européens sont très préoccupés par l'utilisation de pesticides et leurs effets sur la santé et l'environnement et veulent que les décideurs politiques jouent la carte de la sécurité. Nous avons diffusé ce sondage début octobre, alors que les discussions autour de SUR devenaient intenses.

Nous avons suivi de près les votes en [Commission agriculture](#) du Parlement européen qui se sont tenus le 9 octobre 2023 puis en [Commission environnement](#) du 24 octobre 2023, incitant en amont les internautes à [interpeller leurs élus](#) et en envoyant une [lettre](#) aux eurodéputés clés.

Entre deux, le 16 octobre 2023, nous avons [publié](#) un nouveau [rapport](#) et une [vidéo](#) dénonçant l'un des points faibles majeurs de ce futur règlement : **le choix de l'indicateur visant à mesurer la baisse de l'utilisation des pesticides !**



Ce même 16 octobre **nous avons organisé un [webinaire](#)** à destination des ONG françaises pour les informer et les sensibiliser sur ce dossier crucial. Nous avons demandé à nos collègues de PAN Europe et Friends of the earth Europe de faire le point sur la situation.



Le 13 novembre 2023, en amont de discussions cruciales devant se tenir au Parlement européen, nous avons relayé le [Webinaire](#) de nos collègues du réseau européen PAN Europe intitulé : « SUR : la science appelle à la protection de la santé des enfants contre les impacts à long terme des pesticides ».

Le 15 novembre 2023, **Générations Futures a écrit aux eurodéputés du groupe Renew** pour les inciter à maintenir une réelle ambition du règlement sur l'usage durable des pesticides (SUR), alors que le dépôt des amendements prenait fin. Dans ce [courrier](#), nous avons exhorté les élus à maintenir les ambitions du texte adopté en commission ENVI (et à les renforcer) lors du vote en plénière le 22 novembre 2023 pour assurer un avenir durable pour nos agriculteurs, nos citoyens, et notre biodiversité. Nous leur rappelons à cette occasion leurs engagements et les attentes que nous formulons à leurs égards.

Malheureusement le 20 novembre 2023,

- les eurodéputés des groupes Renew et S&D (socialistes) ont déposé des amendements visant à laisser plus de marges de manœuvre aux Etats-membres dans la gestion de l'usage des pesticides dans les zones sensibles.
- le groupe S&D, dont la députée européenne Clara Aguilera (espagnole) est rapporteure du texte en [com AGRI](#), s'est aligné sur la proposition de la présidence espagnole du Conseil, en déposant un amendement autorisant les pesticides de groupe 2 dans les zones écologiquement sensibles.

Ces deux groupes ont ainsi fait éclater la coalition qui avait permis de ré-hausser l'ambition du règlement en [com ENVI](#). Le texte de la com ENVI était le plus ambitieux qui soit sorti du Parlement européen, **c'est pourquoi nous avons réactivé notre outils [Shake ton politique](#)** en ciblant les députés européens Renew et S&D pour qu'ils maintiennent la position qu'ils avaient adoptée en com ENVI.

Nous avons également mis la pression en traduisant et diffusant un excellent rapport publié par nos collègues de l'ONG Corporate Europe Observatory (CEO) montrant comment le Lobby des

pesticides a ciblé les gouvernements de l'UE et le Parlement Européen et tout fait pour [saboter le Règlement SUR](#).

Nous nous sommes aussi rendus au Parlement européen lors de ces journées cruciales de discussion et de votes. Alors que les députés européens votaient le mercredi 22 novembre en plénière la proposition de la Commission européenne sur le règlement sur la réduction des pesticides (SUR), avec nos collègues de Friends of the Earth Europe, WeMove Europe, BirdLife Europe & Central Asia, et PAN Europe [nous avons illuminé le Parlement européen](#) avec une projection les appelant à dire non au pesticides et à soutenir un règlement ambitieux qui fait prévaloir la santé humaine et environnementale sur les profits de l'industrie agrochimique.



Malheureusement (ou plutôt heureusement vu la faiblesse du texte), lors du vote en plénière le 22 novembre 2023, [une majorité du Parlement européen a rejeté la proposition de la Commission visant à réduire l'utilisation des pesticides dans l'UE](#). Lors du vote en plénière, une majorité de députés a voté contre tous les aspects prometteurs de la proposition de règlement, ce qui en faisait un texte législatif vide, sans aucune possibilité de réduire l'utilisation de pesticides toxiques dans nos champs. Cela explique alors que les élus progressistes de gauche et vert aient rejeté in fine ce texte ([lire notre analyse](#)).

Statistiques pesticides : SAIO et registres

2022 a été marquée par la **révision de la réglementation sur les statistiques agricoles**. En 2023, nous nous sommes concentrés, en France, sur la question de l'accès aux registres d'épandage. Des actions juridiques sont en cours sur ce dossier.

Carences des évaluations

Générations Futures est activement mobilisée sur le dossier des carences inhérentes au processus d'évaluation des pesticides à l'échelle de l'UE.

Générations Futures a été partie prenante de manifestations, notamment [devant la Commission européenne le 27 avril 2023](#). Cet événement a été l'occasion de dénoncer le fait que ses recommandations (dans le cadre de la COM PEST) pour améliorer l'autorisation des pesticides ont été largement ignorées par les institutions européennes. Notre association a été représentée à Bruxelles par Nadine Lauverjat, déléguée générale de l'association (en vert).



 **Nature & Progrès Belgique** @NatProBe · 1h
 Hier après-midi nous nous joignons à la coalition @SecretsToxiques avec @EuropePAN, @SOSFAIM, @corporateeurope et @genefutures devant la Commission Européenne pour un concert de casseroles et de passoires. Objectif : dire stop à la sous-évaluation de la toxicité des #Pesticides!



Générations Futures a également poursuivi sa mobilisation sur ce dossier au travers de l'organisation, par ses représentants de Valence (Elisabeth et Jean-Marie à gauche sur la photo ci-dessous) d'une projection-débat autour du documentaire "Secrets Toxiques". Cet événement a accueilli les eurodéputés Michèle Rivasi et Benoit Biteau et a fait l'objet de vifs débats.



Petit coup de théâtre sur ce dossier que nous n’avons pas manqué de relever, auditionné à l’Assemblée Nationale par la Commission d’enquête sur les impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale le 8 novembre dernier, **Monsieur Guilhem de Sèze, chef du département « production des évaluations du risque » de l’EFSA, a reconnu devant la Commission de nombreuses faiblesses dans l’évaluation européenne des pesticides.** Cela a fait l’objet, de la part de l’EFSA, d’une communication sur X (anciennement Twitter) visant à répondre à notre communiqué de presse.

ICE

Le 24 janvier 2023 a eu lieu l’audition publique au Parlement européen de l’Initiative citoyenne européenne (ICE) “Bees & Farmers” dont GF a été le représentant pour la France. Les porteurs de l’ICE ont défendu le **million de signataires**, exposé les **enjeux** et rappelé la **nécessité absolue de sortir des pesticides** pour le bien des **agriculteurs**, du **vivant** et des **citoyens européens**. Ils ont aussi, et cela appuyé des différents membres de la Commission Environnement, **dénoncé les propos et les positions des membres du PPE** (Groupe du Parti Populaire Européen), du **CRE** (ultraconservateurs) et de l’**ID** (extrême droite) qui **attaquent** depuis des mois les **règlements** sur les **pesticides** et la **restauration de la nature**. Généralions Futures a eu l’occasion de souligner ces positionnements à

plusieurs reprises. C'est une salle bien remplie qui a assisté à l'**audition des porteurs de l'ICE "Bees & Farmers"**.

France

La question de la **planification des politiques publiques**, du suivi réglementaire et législatif au niveau national est cruciale sur nos sujets. C'est aussi l'occasion de rendre visible des rapports très intéressants comme ceux des inspections générales qui sont toujours de très bonnes factures. Ce fut le cas d'un [rapport extrêmement intéressant de l'Inspection Générale des Finances](#) pointant le fait que la majorité des aides publiques ont un effet délétère sur la biodiversité, et que **rare sont les aides** qui ont **des effets positifs** sur la biodiversité. Ce nouveau rapport, sorti en catimini (et que [nous avons pu rendre visible début février](#)), ne tourne pas autour du pot en **pointant le greenwashing du gouvernement** dans ces financements "en faveur" de la biodiversité.

Comme indiqué plus haut, nous sommes **aussi très attentifs aux sorties de l'exécutif relatives à la planification des politiques publiques**. Ainsi, le 27 avril 2023, Elisabeth Borne a [annoncé la feuille de route du gouvernement](#) pour les prochains mois. Générations Futures en a fait [une analyse](#) et n'a pas caché sa déception quant au peu de mesures en faveur de la biodiversité et des alternatives au modèle agricole dominant ou encore sur la question de la santé environnementale. Nous avons également gardé un œil sur les [auditions des ministres](#) qui traitent de nos sujets et notamment le ministre de l'Agriculture qui a été auditionné en mai par la Commission DD de l'Assemblée nationale (AN) et que nous avons pris le temps d'analyser. **Nous restons également attentifs aux déclarations de ministres clés** sur nos sujets et ne manquons pas de réagir quand ceux-ci se sentent obligés de faire des déclarations ce qu'a été contraint de faire **par exemple Olivier Véran, alors ministre de la Santé**. Suite à la révélation de la reconnaissance officielle du lien entre l'exposition de Sabine Grataloup au glyphosate et la malformation de son fils, [Olivier Véran, porte-parole du gouvernement et Ministre, était interrogé sur France Info mardi 10 octobre](#) au matin. A cette occasion il a **déclaré que le gouvernement voulait « supprimer totalement et de manière générale les pesticides dont on suspecte un rôle négatif sur la santé »**. Le prenant au mot [nous lui avons transmis](#) dès le **mercredi 11 octobre 2023 la liste des substances actives pesticides classées Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques probables ou suspectées** (catégories 1B et 2 selon le Règlement (CE) no 1272/2008 — Classification, emballage et étiquetage des substances et des mélanges) et encore utilisées en France (substances visées par la déclaration de M. Véran). Notre communiqué et notre courrier sont malheureusement restés sans suite...

Outre ces suivis réguliers, certains textes ont particulièrement attiré notre attention et nécessité notre vigilance notamment le futur plan **Ecophyto** ou encore **la loi d'avenir agricole**.

PLF

Cette année nous avons également été attentif au Projet de Loi de Finance dans lequel il était envisagé **une augmentation de la redevance pour pollution diffuse** mais le 5 décembre, le président de la FNSEA, **Arnaud Rousseau, annonçait avoir obtenu de la première Ministre l'abandon du projet** de hausse de la redevance pour pollution diffuse (RPD), perçue sur les ventes de pesticides et de la hausse de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau pour l'irrigation. **Nous avons immédiatement réagi et organisé l'offensive en rédigeant une lettre**, la proposant à la signature d'ONG amies ! En amont du vote au parlement, **nous avons compilé et diffusé des informations montrant le coût des externalités négatives** de la pollution par les pesticides.

Ecophyto



Le 28 février 2023, au SIA, la **Première Ministre (PM), Elisabeth Borne a fait une déclaration sur les pesticides** qui a appelé une [réaction](#) de la part de **Génération Futures**, notamment en raison de l'annonce d'un nouveau plan Ecophyto. Ce plan est plus que nécessaire car depuis 2008 - date du premier plan - les résultats ne sont clairement pas à la hauteur de l'objectif annoncé, soit une réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides.

C'est d'ailleurs ce qu'ont proposé d'investiguer des députés tels que Dominique Potier, dans le cadre d'une **proposition de résolution visant à la création d'une commission d'enquête** sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs. Nous [avons communiqué](#) en juin pour **soutenir cette résolution qui a fait l'objet d'un vote favorable** en commission développement durable.

Concernant les travaux gouvernementaux à venir, notre association a écrit à plusieurs reprises au ministère de l'Agriculture et à la PM pour s'assurer qu'il nous serait possible de prendre part aux échanges. Nous avons finalement été conviés et avons assisté, le 11 juillet 2023, au ministère de l'Agriculture, au **Comité d'orientation stratégique (COS) et de suivi du plan Ecophyto II+**. Nous avons pu intervenir à plusieurs reprises et interpellé le ministre Marc Fesneau sur les enjeux à venir.

Après de longues semaines d'attente, les éléments de la future stratégie nous ont été présentés le 30 octobre. Nous avons assisté à ce nouveau COS auquel ont pris part notamment les ministres de la santé, de l'environnement et de l'agriculture. [Nous avons immédiatement communiqué](#) et salué le maintien de l'objectif de réduction de 50 % de l'usage des pesticides sur la base de l'indicateur de référence (le NODU) et ce malgré les assauts de la FNSEA. Quelques jours après ce COS, nous avons [décidé de communiquer à plusieurs ONG pour bien rappeler les objectifs](#) et obligations à remplir des précédents plan Ecophyto.



Nous avons ensuite jusqu'au 30 novembre pour **faire remonter nos remarques** ce que nous n'avons pas manqué de faire dans un [document synthétique](#) et [une note détaillée](#) sur la base de la version de travail de la stratégie.

En parallèle, à l'initiative du groupe PS – et particulièrement du député Dominique Potier – [une commission d'enquête a été créée sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des « produits phytosanitaires » sur la santé humaine et environnementale](#), ainsi que sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire. Elle avait pour but **d'analyser en profondeur les raisons pour lesquelles la France n'a pas réussi à atteindre ses objectifs en matière de régulation et de réduction des impacts des pesticides**. Ces élus souhaitaient notamment identifier les raisons de l'échec des plans Ecophyto alors que le gouvernement en prépare une troisième version. Nous avons bien sûr été auditionnés dans le cadre de cette Commission jeudi 7 septembre 2023, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la commission d'enquête sur les pesticides. Cette dernière a sollicité, entre autres, l'expertise d'acteurs clés de la lutte contre les pesticides tels que Générations Futures. [Retrouvez l'audition de notre porte-parole François Veillerette ici](#). **Fait intéressant et remarquable : les propos tenus par l'ancien ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll lors de son audition qui cite Générations Futures comme étant l'association par qui est arrivée la modification du système d'homologation des pesticides en France dans les mains jusqu'alors du seul ministre de l'Agriculture ([à écouter entre 2 :50 :04 et 2 :53 :54](#))!**

IMPACTS DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SUR LA SANTÉ HUMAINE ET ENVIRONNEMENTALE :
TABLE RONDE RÉUNISSANT DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT



Le 15 décembre 2023, le travail de [la Commission a été publié dans le cadre d'un rapport très critique que nous avons analysé et salué.](#)

Comité national biodiversité

Générations Futures est membre du **Comité national biodiversité (CNB)** et a été présente à toutes les réunions plénières. Elle a fait part de son avis sur la Stratégie nationale biodiversité mais également sur un avis que la CNB devait rendre suite à la saisie du ministère de l'Agriculture sur la stratégie Ecophyto 2023.

La loi Ferme France et les pressions du lobby

Tous les ans, nous assistons à la propagation de fausses informations de la part du lobby agrochimique, largement relayées par certains parlementaires et autres décideurs. L'année 2023 n'a pas fait exception à la règle. La propagation de fausses données a commencé dès le début de l'année. **Suite à l'annonce de l'ANSES du retrait à venir et justifié scientifiquement d'usages de pesticides à base de S-métolachlore** et du **non renouvellement** de la dérogation pour des **néonicotinoïdes** en enrobage de semences de betteraves, **la FNSEA a essayé de retourner la situation à son avantage en dramatisant la situation jusqu'à la caricature. Ainsi, l'ex-présidente de la FNSEA, Mme Lambert, a prétendu que les agriculteurs français disposaient de 30 % de moins de substances actives pesticides que les autres agriculteurs européens. Ce message a été diffusé une première fois lors du SIA et [a déjà fait l'objet d'une réponse de notre part.](#) Las de ces contre-vérité, nous avons publié le 8 mars 2023 un rapport « [La FNSEA et l'autorisation des pesticides : LOBBYING ET GROSSES FICELLES](#) » qui a démontré que la France est l'un des pays qui dispose du plus grand nombre de matières actives différentes en Europe !**

Vakita @vakitamedia
« La France est le 3ème pays européen autorisant le plus grand nombre de pesticides. » 🤔

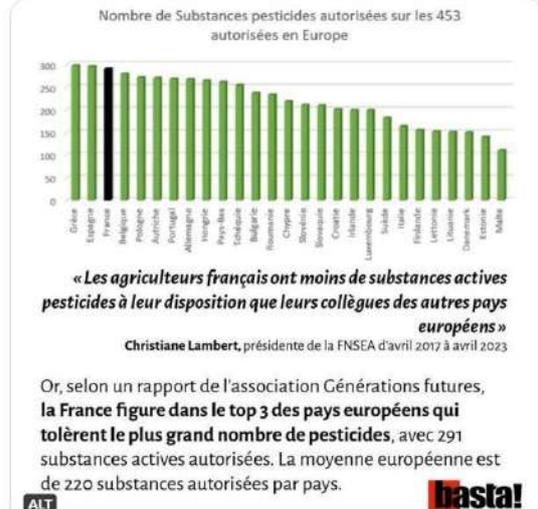
Avec 291 substances de pesticides utilisées en France sur les 453 autorisées en Europe, notre pays se place en troisième position.

Le gouvernement devrait présenter dans les prochains mois son nouveau plan d'action pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires en France. 🙏



Basta! @bastamedia_ · 57 min
En réponse à @bastamedia_
Selon la #FNSEA, interdire de + en + de pesticides placerait la France dans une « concurrence déloyale » par rapport aux pays 🇪🇺

Or la France est dans le top 3 des pays qui tolèrent le plus grand nombre de #pesticides, bien au dessus de la moyenne européenne bastamedia.org/malgre-les-rav...



Eric Andrieu @EricAndrieuEU · 3 min
Inacceptable d'attaquer l'ANSES. Seules les substances sont validées au niveau #UE, pas les produits formulés autorisés ou non par les états. Quand une agence nationale interdit un pesticide cela doit être valable pour toute l'#UE La nocivité se joue des frontières #Intégration

Généralions Futures @genefutures · 1h
Une news du nouveau média @vakitamedia @hugoclement sur notre dernier rapport "La #FNSEA et l'autorisation des #pesticides : LOBBYING ET GROSSES FICELLES" @Elisabeth_Borne @MFesneau @ChristopheBechu twitter.com/vakitamedia/st...

Ces **messages trompeurs**, s'appuyant sur une prétendue surtransposition de la France des règles européennes (la France prendrait des mesures d'interdiction pour certains pesticides en allant au-delà de la réglementation européenne), **ont reçu un écho favorable de la part de nombreux élus à l'AN et au Sénat nécessitant la mobilisation de notre association et de notre réseau pour contrer ces messages**. A titre d'exemple, début mai, **des élus** - poussés par des prises de position problématiques du ministre de l'Agriculture Marc Fesneau - **ont pris des initiatives dangereuses** :

- une proposition de **résolution** à l'AN discutée le 11 mai 2023,
- une **proposition de Loi** au Sénat. Cette proposition de loi « pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France », portée par 3 sénateurs (Laurent Duplomb (LR), Pierre Louault (Modem), Serge Méryllou (PS)), et cosignée par de nombreux députés, a comporté des titres - notamment les titres II et III - très problématiques. **Nous avons proposé aux internautes d'interpeller les sénateurs et les sénatrices pour leur demander de s'opposer à ce texte passéiste**. Nous avons **suivi les débats toute la nuit** et régulièrement tweeté pour informer sur les échanges. Notre mobilisation a eu comme effet de nombreuses interventions dans les rangs de gauche, reprenant nos arguments. Marc Fesneau a même dû faire marche arrière sur

la question des prérogatives de l'ANSES en matière d'autorisation de pesticides. Certes, cette PPL a été adoptée suite aux votes favorables des élus de droite et d'extrême droite, mais avait très peu de chances de passer à l'AN et **cela est clairement le fruit de notre action contre ce texte.**

La future Loi d'Orientation Agricole (LOA)

Le 7 décembre 2022, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a lancé la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles. D'ici dix ans, un tiers des agriculteurs seront partis à la retraite. Afin de relever ce défi de renouvellement des générations, et comme [annoncé par le Président de la République le 9 septembre 2022](#), un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles seront mis en place afin de réfléchir collectivement aux actions à mener autour de quatre axes :

- l'orientation et la formation ;
- la transmission ;
- l'installation des jeunes agriculteurs ;
- la transition et l'adaptation face au climat.

Nous avons décidé de nous y impliquer dans le cadre du collectif Nourrir (nous avons **relayé leurs interpellations** sur twitter [ici](#) et [ici](#)) et **en tant que Générations Futures** afin d'y faire entrer le sujet de la biodiversité et de la santé environnementale. Nous avons donc **postulé à deux groupes** de travail (GT), celui sur l'orientation et la formation dans lequel siège notre administrateur Dominique Marion (agriculteur bio et ancien président de la FNAB) et dans celui sur la transition et l'adaptation face au climat dans lequel siège notre porte-parole François Veillerette. Nous avons commencé l'année avec [un article qui fait le point sur cette LOA et ce pacte](#). Mi-février 2023, nous avons [publié nos recommandations](#) que nous avons envoyées à tous les députés et au gouvernement. En avril, nous avons [invité](#) les internautes à participer à la [consultation publique](#) autour de ce projet de loi LOA.

Des substances dans le viseur

Il existe des **substances qu'il est particulièrement pertinent et important de cibler** en priorité. Elles permettent d'illustrer de manière spécifique des problématiques plus larges. Cette année encore, nous avons ainsi eu des actions en direction de substances ou de familles de substances soit parce qu'elles sont représentatives de nos problématiques soit qu'elles relèvent d'une dangerosité ou d'une question spécifique.

Plus globalement, nous avons pris l'habitude désormais de suivre de manière systématique les autorisations et ré-autorisation de nombreuses substances actives, notamment celles qui présentent un caractère particulièrement problématique pour notre santé et notre environnement. Ainsi, [début octobre 2023, nous avons alerté les citoyens](#) et [exhorté](#), aux côtés d'autres ONG européennes, notre **gouvernement à voter en faveur de l'interdiction de pesticides perturbateurs endocriniens et de deux herbicides cancérogènes lors du Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (SCoPaff) réunissant les Etats membres les 12 et 13 octobre 2023**. Et nous avons bien fait car à la suite de ce SCoPaff les États membres ont adopté la proposition de non-renouvellement de l'autorisation de six substances actives pesticides controversées : le S-metolachlor, le Asulam sodium, benthialdicarb, clofentezine, metiram, and triflusaluron-methyl. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous attendons toujours le document d'exécution confirmant la fin de ces autorisations.

Nous avons également décidé de nous lancer dans un processus de dénonciation systématique de prolongation de dérogation accordée à de trop nombreuses substances dangereuses ! Cette contestation se traduisant par des actions juridiques détaillées ci-après.

Prolongation de dérogation

Le 11 décembre 2023, **Générations Futures a dévoilé les actions juridiques lancées au niveau européen contre les prolongations d'approbation de 5 substances pesticides** : S-métolachlore, tébuconazole, prosulfocarbe, chlorotoluron et flufenacet.

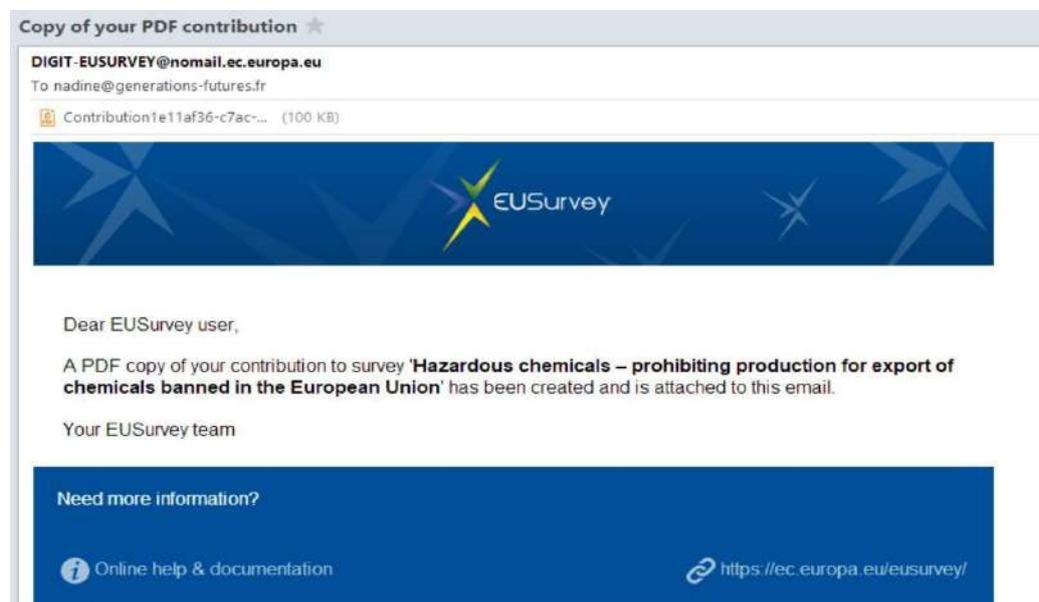
Générations Futures dénonce depuis de nombreuses années **les failles des systèmes d'évaluation et d'autorisation des pesticides** en Europe. Les failles de ces systèmes permettent le maintien de nombreuses substances pesticides dangereuses pour la santé et/ou l'environnement sur le marché pendant de longues années.

De très nombreuses substances pesticides bénéficient de prolongations d'approbation pour 5, 6, 8, 10 ou même 11 années au-delà du délai d'approbation initial au motif principal que l'évaluation a pris du retard ! Et pourtant on sait déjà, dans bien des cas, que ces substances sont dangereuses pour la santé et/ou l'environnement.

Face à ce constat, **Générations Futures a donc décidé de lancer cette année des actions juridiques européennes pour demander le réexamen des prolongations d'approbation au niveau européen de ces 5 substances actives pesticides** particulièrement **préoccupantes**. Nous avons également alerté les autorités (particulièrement l'Anses et les ministères) de ces situations totalement anormales.

Produits interdits

Il n'est pas rare que des produits interdits d'usage dans l'UE ou en France continuent d'être fabriqués et exportés vers des pays tiers. **Depuis de nombreuses années, de plus en plus d'ONG se mobilisent contre ces situations inacceptables.** Sur ce sujet, la Commission européenne a lancé le 8 mai 2023 une **consultation concernant l'interdiction de produire ou exporter certains produits chimiques dangereux** (dont les pesticides) qui sont interdits dans l'Union européenne. Elle était ouverte jusqu'au 31 juillet 2023. Nous y avons donc participé.



Métabolites et S-métolachlore

En 2023, ce dossier a connu de nombreux rebondissements.

Le S-métolachlore est un herbicide principalement utilisé sur les grandes cultures de maïs, de soja ou de tournesol. Autorisé depuis 2005, c'est le 3^{ème} herbicide le plus utilisé en France derrière le glyphosate et le prosulfocarbe. Les métabolites de cette substance, qui se forment dans le sol, contaminent fortement les eaux souterraines et également l'eau potable. En 2021, 3.4 millions de Français ont ainsi bu une eau non conforme à cause de la présence de l'ESA métolachlore, [principal métabolite du S-métolachlore](#). **L'approbation du S-métolachlore est arrivé à expiration le 31 mars 2015** mais la procédure de réévaluation de la substance au niveau européen est toujours en cours (depuis 8 ans!). Dans ce contexte, de nouvelles études de toxicologie et épidémiologiques ont été analysées et ont conduit l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) à classer le S-métolachlore en tant que [cancérogène suspecté](#) en juin 2022.

Génération Futures est activement mobilisée sur ce dossier. La problématique de la contamination de l'eau par le S-métolachlore et ses métabolites ainsi que cette classification de l'ECHA ont conduit Génération Futures à [demander officiellement le retrait des pesticides à base de S-métolachlore dès septembre 2022 dans une lettre d'avocat de demande officielle à l'Anses et dans un rapport publié le 22 septembre 2022](#). Grâce notamment à la pression de Génération Futures, [l'Anses a annoncé le 15 février 2023 le retrait des principaux usages](#) des herbicides à base de S-métolachlore.



Le 1 mars 2023, l'EFSA (seconde agence européenne, de sécurité des aliments), a publié son avis sur cette substance, montrant que celle-ci ne devrait pas être ré-autorisée au sein de l'UE. Générations Future a [immédiatement communiqué](#). La décision de retrait de certains d'usages de l'ANSES n'était donc aucunement une "surtransposition" de la position européenne mais une anticipation, partielle, de quelques jours ! Cette décision, malgré les **pressions** des lobbies et du ministre de l'Agriculture **que nous avons dénoncées**, a commencé à prendre effet dès le 20 avril 2023, avec [le retrait de 4 Autorisations de Mise sur le Marché](#).

En outre, **Générations Futures a également communiqué le 6 avril 2023 sur un rapport de l'ANSES sur la présence de substances chimiques dans l'eau**, ciblant particulièrement le S-métolachlore. L'Agence a publié les résultats de leur campagne de mesure, dans l'eau destinée à la consommation humaine, de la présence de composés chimiques qui ne sont pas ou peu recherchés lors des contrôles réguliers. Les prélèvements ont notamment concerné 157 pesticides et métabolites de pesticides (sous-produits de dégradation des pesticides). 89 d'entre eux ont été détectés au moins une fois dans les eaux brutes et 77 fois dans les eaux traitées.

Comme l'a noté notre toxicologue, Pauline Cervan à l'occasion de la publication de ce nouveau rapport : « **Comme souvent avec les métabolites de pesticides, l'histoire semble se répéter** » ([lire notre article](#)). En effet, **Générations Futures alerte depuis des années sur des situations anormales** de présence de résidus de pesticides et de leurs métabolites dans les eaux (souterraines, surface ou eaux de boisson). A l'occasion de la publication de ce rapport de l'ANSES, **Judith Louyot, médecin généraliste et co-représentante de notre relais local à Lille est intervenue sur BFM Lille pour faire part de son expertise** (voir ci-dessous).



Prosulfocarbe

Générations Futures a entrepris, contre cet herbicide qui pose de grave problème de contamination des cultures non-cibles (particulièrement celles en agriculture biologique), d'agir notamment au travers d'actions juridiques (à la fois contre des Autorisations de Mise sur le Marché au niveau national mais également contre l'approbation de la substance au niveau européen.) Un avis de l'ANSES, publié en octobre, tend à confirmer que nous avons raison d'agir contre cette molécule problématique. **L'ANSES, l'agence de sécurité sanitaire française, a présenté le 3 octobre 2023 son évaluation de risque concernant ce désherbant très volatile. Notre association n'a pas manqué de réagir** et de s'inquiéter du risque potentiel pour les enfants et s'interroge sur l'efficacité des

mesures proposées pour limiter l'exposition des populations riveraines. Aux vues des informations présentées nous avons demandé le retrait des autorisations des produits dans le but de protéger réellement ces populations vulnérables.

Néonicotinoïdes

Le dossier des néonicotinoïdes a connu de nombreux rebondissements en 2023.

Le 4 janvier 2023, le gouvernement a proposé [une nouvelle dérogation](#) autorisant l'utilisation de ces insecticides en enrobage de semences, pour la filière de la betterave, pour lutter contre la pression occasionnée par la jaunisse de la betterave. Cela alors même que les prévisions du gouvernement soulignaient une pression virale de la jaunisse bien moindre que les années précédentes (2020 et 2021). A date du début décembre 2022, aucune plante n'était positive aux virus de la jaunisse. Seules six plantes avaient un statut "douteux". Or, pour qu'un risque puisse être prévu, il faut pouvoir arguer à la fois d'un réservoir viral important et de l'apparition précoce de pucerons servant de vecteur au virus. Sur ce deuxième point, une invasion précoce de pucerons liée à une période janvier/ février chaude était très incertaine puisque les dernières prévisions scientifiques de l'INRAE, d'après les données au 1^{er} janvier 2023, donnaient les probabilités suivantes pour cette période : 31 % de probabilité d'une période froide, 34 % pour une période chaude et 35 % pour une période à température normale. Faible réservoirs viraux, absence de preuve d'une probabilité importante de conditions de températures favorisant une invasion précoce par les pucerons, le gouvernement ne disposait donc d'aucune preuve d'un risque important de jaunisse sur la betterave pour la saison à venir. Les conditions d'une demande de dérogation n'étaient pas réunies. Et pourtant, cela n'a pas empêché le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau de porter cette nouvelle dérogation !

Génération Futures a donc vivement réagi ! Ce projet de dérogation a été mis à la consultation du public et notre association a immédiatement [appelé nos sympathisants à y participer](#) pour s'opposer à cette nouvelle dérogation sur la base d'arguments solides.

En outre, le 20 janvier 2023 devait avoir lieu un nouveau comité de surveillance des néonicotinoïdes au sein duquel Génération Futures est partie prenante et relaie régulièrement son opposition aux dérogations pour l'usage de ces substances dangereuses pour la filière betterave. [Deux jours avant ce Conseil, Génération Futures a dénoncé le projet de nouvelle dérogation du gouvernement](#) et comptait boycotter la réunion du Conseil du 20 janvier 2023



Mais le 19 janvier 2023, une [victoire espérée mais inattendue](#) à cette date est venue rebattre les cartes : la cour de justice de l'UE a sifflé la fin de la partie en jugeant que « les États membres ne peuvent pas déroger aux interdictions expresses de mise sur le marché et d'utilisation de semences traitées à l'aide de produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes » ! Nous avons

donc immédiatement demandé au gouvernement français de **retirer son projet de nouvelle dérogation**.

Le Comité de surveillance ne s'est pas tenu ce 20 janvier 2023. Nous avons maintenu la pression sur le gouvernement et le 23 janvier 2023 [la France a annoncé qu'elle renonçait à son projet de dérogation](#). Bien sûr, le lobby agrochimique n'a pas manqué de [manifester](#) contre cette décision.



Le coup de grâce a été porté par la décision du Conseil d'État qui a [jugé](#), le 4 mai 2023, suite à notre recours, que les dérogations accordées en 2021 et en 2022 concernant l'utilisation de néonicotinoïdes **étaient illégales**. Bien sûr, on peut **regretter d'avoir eu raison trop tôt** et que cette décision de justice tombe après la fin de la dérogation mais nous nous sommes réjouis de cette [nouvelle victoire](#) qui prouve, une fois de plus, que les actions des ONG sur ces sujets sont tout à fait **légitimes** et qu'elles devraient être mieux prises en compte par les différents décideurs !

A noter qu'une mission **chargée de l'évaluation de la loi ré autorisant, par dérogation, les néonicotinoïdes pour la filière de la betterave sucrière a été mise en place au sein de l'AN**. Notre porte-parole **François Veillerette a été auditionné** à cette occasion.



Le rapport de cette mission a été rendu public le 12 juillet 2023 et **reprend, en conclusion, certaines de nos critiques**. Les auditions ont aussi révélé que le conseil de surveillance dont GF était membre n'a pas "*permis des échanges sereins et constructifs de l'ensemble des parties prenantes*" Et d'ajouter "*Quant au bilan environnemental de la loi, il ne peut être que négatif du fait de la dangerosité des substances concernées*". Enfin, les rapporteurs ont proposé de prolonger la durée du plan national de recherche et innovation (PNRI).

Glyphosate

Le glyphosate, herbicide incontournable dans la panoplie de l'agriculteur qui utilise de la chimie de synthèse, reste une substance au cœur des débats du fait de sa dangerosité (rappelons qu'il est classé cancérogène probable par le Centre international de recherche sur le Cancer (CIRC)).

Le glyphosate a donc encore été au cœur de nos actions cette année, car rappelons que son autorisation arrive à son terme fin 2023.

Début 2023, en plein débat sur la ré-autorisation de la substance active glyphosate au niveau européen, **notre association a récolté deux belles victoires juridiques concernant des actions intentées en décembre 2020**. Notre association avait déposé deux recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier en annulation de la décision de renouvellement d'autorisations de mise sur le marché (AMM) de deux produits commerciaux à base de glyphosate commercialisés par la firme Syngenta (le Touchdown Système 4 et le Touchdown Forêt). Cela du fait d'une **non prise en compte du principe de précaution** et de l'absence d'évaluation des risques sur les vertébrés et arthropodes non-cibles.

Le tribunal administratif de Montpellier a décidé, le 12 mai 2023, d'annuler les deux décisions de renouvellement des produits Touchdown system 4 et Touchdown forêt à base de Glyphosate. Ça a été **une grande victoire pour Générations Futures**.



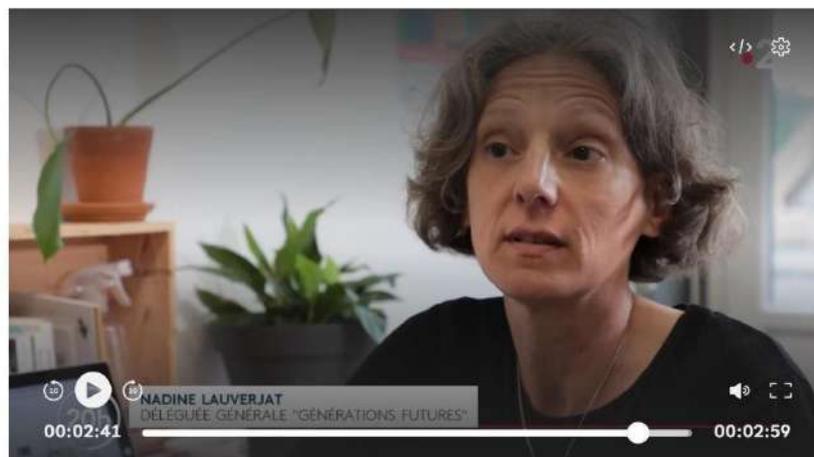
Profitant de cette victoire, nous avons immédiatement écrit à l'ANSES pour lui demander **de retirer les AMM de toutes les formulations de pesticides à base de glyphosate** pour lesquelles l'évaluation du risque pour les vertébrés et les arthropodes terrestres non-cibles n'aurait pas été effectuée.

Nouvelle victoire mi-juin, mais cette fois concernant un trafic de produits à base de glyphosate. Générations Futures, qui s'était portée partie civile, a fait condamner, avec d'autres ONG un **trafiquant** et a salué cette décision qui doit faire date et montrer à tous les trafiquants qui pensent pouvoir vendre en toute impunité des pesticides dangereux pour la santé et l'environnement ne peuvent échapper à la justice.

Fraude : le trafic florissant du glyphosate sur internet

Publié le 24/05/2023 20:40

Durée de la vidéo : 3 min.





France Nature Environnement @FNEasso · 1h



En réponse à @FNEasso

Où en est-on sur le #glyphosate ? Analyse de l'avis publié par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (@EFSA_EU) avec @genefutures

Générations Futures @genefutures · 3h

#Glyphosate : après le nouvel avis de l'#EFSA, 33 ong exigent que la France défende la fin du glyphosate cette année generations-futures.fr/actualites/gly...

Générations Futures @PaulineCervan vous propose une analyse à chaud de cet avis (qui n'est qu'un résumé pour le moment) 1/

[Afficher cette discussion](#)

Nos interventions ont été reprises par les médias nationaux.



franceinfo

vidéos radio jt magazines

accidents politique veilles-fêtes société faits-divers santé éducation monde Europe culture sport environnement mobile

Glyphosate : "Il faut écouter l'Inserm, madame Borne", interpelle Générations futures qui s'inquiète du feu vert des experts sanitaires européens pour son renouvellement

L'Autorité européenne de sécurité des aliments ne s'est pas opposée ce jeudi au renouvellement de l'autorisation du glyphosate dans l'UE. "C'est surprenant que l'Agence de sécurité sanitaire européenne continue à ne pas regarder les études correctement", répond ce vendredi l'association Générations futures.

franceinfo
Radio France

Publié le 07/07/2023 08:24

Temps de lecture : 8 min.

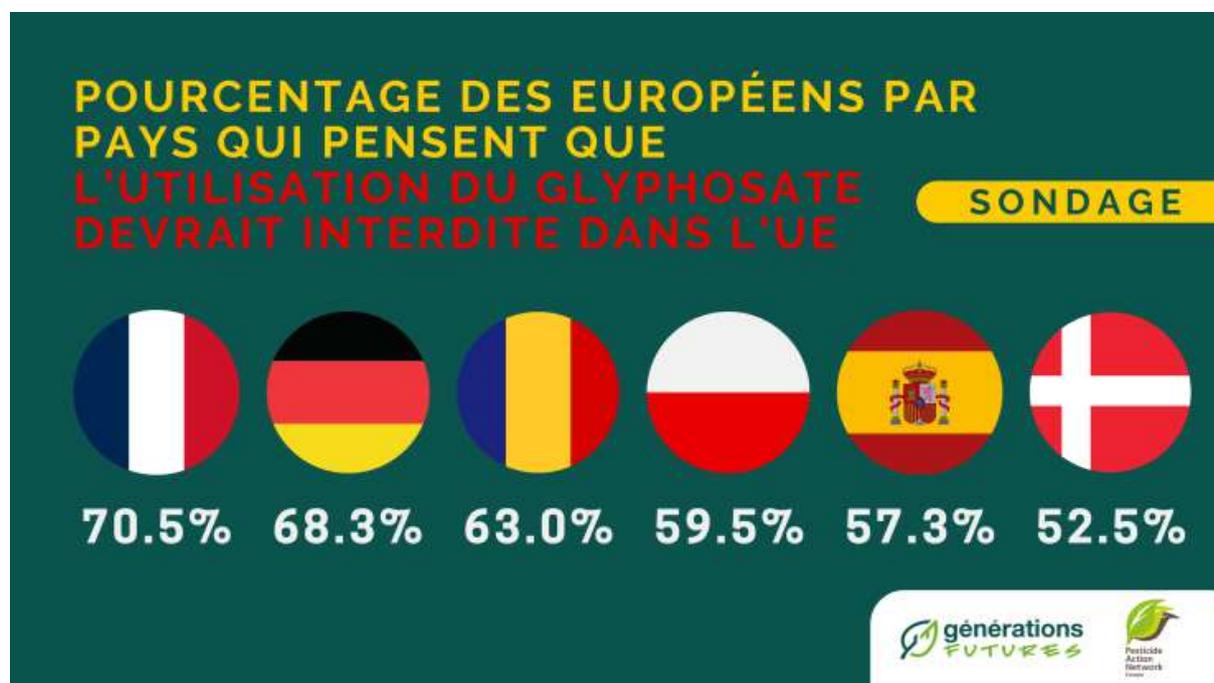


Epandage de pesticides sur une parcelle, à Thionville, en Moselle. (H&A/PHF)

La pression sur ce dossier est d'autant plus importante que nous avons appris mi-juillet que, d'après la fuite d'un [document interne](#) que notre réseau européen PAN Europe s'est procuré, **la Commission européenne prévoyait de réapprouver rapidement (dès septembre) le glyphosate pour éviter un débat scientifique et public.**

Alors que l'été touchait à sa fin et que la date butoir de l'autorisation du glyphosate approchait, **nous avons multiplié les actions** malgré le faible espoir que nous avions de voir l'interdiction proposée par la Commission européenne.

- Nous avons rendu public, début septembre à quelques jours de discussions importantes, [le résultat d'analyses d'eau de rivière effectuées dans de nombreux pays de l'UE](#)
- **Nous avons également publié les résultats d'un sondage** que nous avons commandé avec nos collègues de PAN Europe. Les résultats étaient éloquentes : dans les 6 États membres de l'UE concernés par cette étude, **l'enquête a montré que près des deux tiers (62 %) des personnes interrogées estiment que l'utilisation du glyphosate devrait être interdite dans l'UE, tandis que 14 % des citoyens estiment que l'utilisation du glyphosate devrait continuer à être autorisée dans l'UE.** Près d'un répondant sur quatre (24%) n'a pas exprimé d'opinion à ce sujet. Et c'est en France que la demande d'interdiction était la plus forte !



- Le 12 septembre 2023, nous avons poursuivi notre pression en **publiant un nouveau rapport qui montre que les agences sanitaires ignorent de très nombreux effets toxiques du glyphosate mis en évidence par la recherche médicale française (Inserm).** Ce rapport était une forme de réponse aux déclarations de la Première Ministre Elisabeth Borne qui s'exprimait, le 27 février 2023 au Salon de l'agriculture sur le retrait éventuel de certains pesticides dangereux, et déclarait : « **Notre approche est fondée sur la science et les avis des scientifiques.... L'autre point cardinal, c'est qu'on ne transige pas avec la santé publique.** » (Le Monde du 27 février 2023).

Lire le rapport en entier : [Ré-autorisation du glyphosate : Les agences européennes ignorent les alertes de la recherche médicale française](#)

Press release in english : [Many of the toxic effects of glyphosate highlighted by French medical research \(Inserm\) are scandalously ignored by health agencies](#)

Nous avons également écrit à, Elisabeth Borne : [Lettre à Elisabeth Borne, Première Ministre](#)

- Pour dénoncer le risque de ré-autorisation de cette molécule, **Génération Futures** était à Bruxelles, devant le parlement européen, mardi 18 septembre lors d'une manifestation organisée par de nombreuses ONG (dont PAN Europe, Eko, FoE UE ou encore Secrets toxiques). Cette manifestation qui a réunie des eurodéputés dont Benoit Biteau ou Christophe Clergeau était l'occasion de rappeler que l'usage des pesticides en général et du glyphosate en particulier n'est pas sans danger pour notre santé et notre environnement et qu'il est temps de dire stop à toutes ces substances dangereuses ! Cette manifestation s'est tenue juste après une conférence intitulée « [Is glyphosate safe for health and the environment?](#) » et à laquelle nous avons également assistée. Nous avons profité de cette conférence pour remettre en mains propres au Directeur Général de la Santé de la Commission européenne, Klaus Berend, le résumé de notre rapport publié quelques jours plutôt comparant les avis des agences européennes et de l'INSERM sur la dangerosité du glyphosate.



- Le 20 septembre, la Commission européenne (CE) a dévoilé sa position concernant le dossier du glyphosate. Cette dernière a proposé de réautoriser le glyphosate pour 10 ans **Génération Futures a réagi immédiatement** en pointant les principales faiblesses de l'évaluation et la position paradoxale de la France. C'était l'occasion de relancer également [notre interpellation grâce à notre outil Shake ton politique](#) car il est clair que les décideurs avaient bien repéré notre travail et les actions que nous menions en témoigne ce compte-rendu du SCoPaff du 22 septembre 2023 :

Section C Draft(s) presented for a discussion

C.01 Exchange of views of the Committee on a draft Commission Implementing Regulation (EU) renewing the approval of the active substance glyphosate in accordance with Regulation (EC) No 1107/2009 of the European Parliament and of the Council and amending Commission Implementing Regulation (EU) No 540/2011

(PLAN/1497/2023)

The Commission explained that the postponement of the meeting from the initial date intended (15 September 2023) to 22 September 2023 was needed to finalise the internal validation of the relevant documents. It thanked all the Member States which submitted comments on the draft Renewal Report made available in July.

The Commission also drew the attention of Member States to letters received from various stakeholders, which had been made available prior to the meeting: from Pesticide Action Network (PAN) Europe, Health and Environment Alliance (HEAL), several third countries, as well as a recent report from **Généralions Futures**. The Commission informed it asked EFSA and ECHA to reply to the arguments raised by PAN Europe and Généralions Futures by 6 October 2023.

- Nous avons tout mis en œuvre pour maintenir la pression sur nos décideurs, avant les discussions cruciales des 12 et 13 octobre 2023. Ainsi, **le 10 octobre 2023, à quelques jours de cette échéance cruciale, Généralions Futures et ses avocats ont remis en question l'évaluation des effets du glyphosate** sur l'environnement et la légalité d'un éventuel renouvellement du glyphosate en Europe. Dans ce nouveau **rapport**, nous avons fait un focus sur **les manques très importants de l'évaluation des risques pour l'environnement** liés au glyphosate.
- Ce même jour, **nous avons rappelé au gouvernement par le biais d'une photo mob'** le rejet des européens de l'autorisation du glyphosate.



Finalement, pour **ce premier tour de votes du 13 octobre 2023**, la Commission européenne n'est pas parvenue à obtenir de majorité qualifiée nécessaire à l'adoption de sa proposition de ré-autorisation du glyphosate pour 10 ans. C'était une première victoire malheureusement de courte durée...

- Dans l'attente du prochain SCoPaff prévu le 16 novembre 2023, **nous avons donc continué à maintenir la pression en relayant par exemple une étude toxicologique internationale** multi-institutionnelle sur le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate montrant que **de faibles doses d'herbicides à base de glyphosate** provoquent **une leucémie chez le rat**, la moitié des décès dus à la leucémie identifiée dans les groupes d'étude ayant eu lieu à un âge précoce.
- En communiquant de nouveau **en direction du gouvernement français** l'avant-veille du vote grâce à des outils multimédias.
- En diffusant des études sur les effets du glyphosate sur la vie du sol.

Malheureusement malgré cette pression très forte que nous avons pu mettre avec d'autres, malgré les preuves scientifiques tangibles, malgré le rejet des citoyens européens, la Commission et les Etats membres ont dit oui à la réautorisation pour 10 ans du glyphosate. Cependant loin de nous décourager, cela à contraire décupler notre envie de ne rien lâcher ! Et dès le 21 novembre, nous organisons une conférence de presse pour annoncer notre intention de mener une action juridique contre cette réautorisation avec nos collègues de PAN Europe et 3 autres ONG membres de ce même réseau.

Chlorpyriphos

Nous suivons de près cette substance depuis de nombreuses années, et c'est donc avec bonheur que le 4 octobre 2023 **nous avons relayé la belle victoire de nos collègues européens de HEAL**, réseau dont nous sommes membre en soutien à la Commission européenne. En effet, le Tribunal de la Cour européenne de justice a statué que l'interdiction imposée en 2019 à l'échelle de l'UE du pesticide organophosphoré chlorpyrifos-méthyl resterait en vigueur. Cela fait suite à une action en justice intentée contre la Commission européenne par Ascenza Agro et Industries Afrasa, fabricants du pesticide, qui contestait la qualité et la légalité de l'évaluation scientifique ayant conduit à l'interdiction.

Chlordécone

Génération Futures s'est portée partie civile dans les procédures contre X dans le dossier chlordécone. Fin novembre 2022, nous avons malheureusement appris que **le parquet de Paris a demandé un non-lieu** dans cette affaire. Cette annonce était attendue depuis que les juges d'instruction parisiens du pôle de santé publique avaient annoncé fin mars 2022 la clôture de leurs investigations sans avoir procédé à des mises en examen. Nous n'avons pas manqué de dénoncer cette situation qui a fait l'objet d'une interview sur RTL de notre déléguée générale.

Les juges d'instruction ont rendu leur règlement le 5 janvier 2023. Il s'agit d'une ordonnance de non-lieu. **Génération Futures a décidé avec ses avocats de faire appel de cette décision.**



Un sentiment d'injustice que partage l'association **Générations futures**, qui va faire appel de la décision de justice avec ses avocats du cabinet TTLA. « L'ordonnance de non-lieu, on s'y attendait, se désole **Nadine Lauverjat**, déléguée générale de **Générations futures**. Mais ce qui est intéressant, c'est que les juges reconnaissent le scandale sanitaire. »

Les pesticides PFAS



Le 9 novembre 2023, avec nos collègues de PAN Europe **nous avons révélé**, dans un **rapport** commun, une situation jusqu'ici largement ignorée d'une catégorie de matières actives de pesticides particulièrement préoccupantes : les pesticides qui appartiennent à la famille chimique des PFAS ! A la différence de la pollution par les PFAS résultant majoritairement de fuites industrielles via les rejets atmosphériques ou les effluents aqueux, **ces pesticides PFAS sont largement utilisés en pulvérisation** et sont donc ainsi émis directement dans l'environnement de manière intentionnelle ! Les pesticides PFAS sont utilisés comme substances actives afin d'avoir une plus grande stabilité, ce qui leur permet d'être plus efficaces. Les principaux producteurs connus de ces substances actives PFAS sont Bayer, BASF et Syngenta.

En Europe

- 37 substances actives dont l'utilisation dans les pesticides est actuellement autorisée en Europe sont des PFAS.
- Cela représente 12% de toutes les substances synthétiques approuvées.

En France

- 30 substances actives pesticides PFAS sont autorisées soit 13% des substances synthétiques autorisées en France
- Leurs ventes ont triplé depuis 2008.
- En 2021, 2332 tonnes de substances actives PFAS ont ainsi été vendues en France

Nous avons publié ce rapport en français mais également en anglais ([Unmasking pfas pesticides](#)) ainsi sur la [Liste des substances actives pesticides PFAS autorisées](#) ainsi qu'une fiche avec les [Faits marquants sur les pesticides PFAS](#) contenus dans notre dossier. Ce travail inédit a fait l'objet de nombreuses retombées presse.



Adjuvants et autres molécules non déclarées

Le 5 octobre 2022, Générations Futures avec **29 organisations et 28 députés**, avaient mis en garde la **Première Ministre, Elisabeth Borne**, sous la forme d'une demande préalable, contre l'absence de **procédures scientifiques permettant de s'assurer de l'innocuité des pesticides commercialisés en France**, en particulier pour ce qui concerne l'étude de la toxicité chronique des mélanges de molécules au sein d'un même pesticide – connu également sous le nom d' "effet cocktail". Cette demande a été envoyée dans le cadre de la campagne Secrets Toxiques, portée par plus de 40 organisations.

Cette demande préalable n'ayant reçu aucune réponse dans le délai de deux mois dont disposait le gouvernement, les requérants ont procédé au dépôt **d'un recours devant le Conseil d'État début février 2023**.

La réglementation est claire et prévoit qu'un pesticide ne peut être autorisé que s'il est démontré qu'il n'a pas d'effet néfaste à court ou à long terme sur la santé humaine ou l'environnement.



Veille scientifique

Comme chaque année, notre association garde un œil attentif à toute publication scientifique susceptible de renforcer nos connaissances sur les effets des pesticides sur notre **environnement** et notre **santé**. Plusieurs de ces études ont fait l'objet d'articles publiés sur le site de l'association.

Ainsi, le 8 juin 2023, nous avons relayé un [nouveau scandale a lieu au niveau européen](#) : des entreprises telles que Bayer et Syngenta auraient caché des études sur la **neurotoxicité de leurs pesticides** à l’EFSA, Agence européenne de sécurité des aliments, responsable de l’autorisation de mise sur le marché des pesticides.

Le 18 octobre 2023, nous avons [relayé une étude de l’INSERM sur vignes et leucémie pédiatrique](#) basée sur le suivi de plusieurs milliers de jeunes de moins de 15 ans montre une association entre le risque de développer une leucémie de type « lymphoblastique » et l’étendue de la surface couverte par les vignes.

Le 22 novembre 2023, cette fois nous nous sommes fait [l’écho](#) d’une [étude](#) menée par des chercheurs français sur la gestion des liens d’intérêt (Lois) des autorités d’expertise de l’Union européenne en charge des produits phytopharmaceutiques. Les chercheurs ont dressé des analyses comparatives et des recommandations. **Les résultats montrent un manque fréquent de transparence des autorités nationales compétentes concernant leurs procédures de gestion des liens d’intérêt**, une **hétérogénéité** significative entre ces procédures et des **lacunes** substantielles par rapport aux bonnes pratiques recommandées par l’Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). **Les limites actuelles de ces pratiques pourraient permettre des influences externes indésirables sur l’expertise scientifique, affectant ainsi négativement les options de gestion des risques adoptées par les autorités nationales ou européennes.**

Contacté par nos soins, un des auteurs (Giovanni Prete, USPN/Iris-Lisis) souligne : « L’étude que nous avons menée met en évidence un manque évident de transparence de nombreuses autorités sanitaires nationales sur la manière dont elles gèrent les conflits d’intérêts éventuels des experts internes et externes avec lesquelles elles travaillent. Non seulement il est souvent difficile de savoir comment pratiquement elles assurent cette gestion, mais il est même difficile de savoir qu’elles sont les procédures qu’elles se sont données pour assurer une expertise indépendante. »

LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Tout ce travail de dénonciation des effets néfastes des pesticides serait vain sans, en parallèle, une action en faveur de la promotion de leurs alternatives ! Cette partie illustre comment nous réalisons ce travail de promotion de systèmes durables.

Le 14 décembre 2023, nous n'avons pas manqué de faire la promotion de l'Agriculture biologique dans le cadre d'un [reportage de 20 minutes](#).

Défendre la bio et l'agriculture paysanne

Qui dit alternatives aux pesticides de synthèse, dit agriculture biologique. Nous attachons une grande importance à la promotion de ce modèle, tout en restant critique au besoin.

La défense du bio passe par la diffusion, au plus grand nombre, des rapports d'intérêt qui montrent que beaucoup reste à faire pour soutenir ce modèle vertueux. Ce fut le cas le 21 mars 2023 avec [l'excellente prospective](#) de l'INRAe qui **a présenté, dans le cadre d'un colloque, son travail de recherche au titre éloquent : « Agriculture européenne sans pesticides chimiques en 2050 »** ou encore [le 23 mars](#) 2023 d'une [étude signée par plus de 56 scientifiques](#) qui témoigne, une nouvelle fois, du large **consensus scientifique français** sur la **protection agroécologique des cultures**. Plus de **300 références bibliographiques** ont été compilées pour parvenir à cette conclusion.

Pesticides bio versus conventionnels

De nombreuses polémiques pointent du doigt les substances utilisées par l'Agriculture biologique (AB). Ces discours visent à **minimiser les bienfaits de ce type d'agriculture** pour l'environnement et la santé humaine **alors même que la Cour des comptes, dans un rapport du 30 juin 2022, a rappelé que «le développement de l'AB est le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale et d'entraîner les exploitations agricoles dites conventionnelles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement»**.



Génération Futures a voulu **objectiver la situation et comparer la dangerosité des substances homologuées en France en agriculture conventionnelle et en AB (hors micro organismes) et a publié un nouveau rapport sur ce sujet le 30 mai 2023**. Afin de rendre ce rapport accessible au grand public, nous avons également proposé des visuels et [une infographie](#) sur la base des informations communiquées dans ce rapport.

En outre, toutes ces informations ont permis [d'alimenter la Foire Aux Questions \(FAQ\)](#) présente sur notre site à destination de toute personne en quête d'informations sur ces sujets. Afin de rendre compte du niveau de toxicité des substances réellement utilisées, nous avons aussi calculé la proportion de substances « conventionnelles » et « bio » utilisées (vendues) en fonction de leur toxicité. Les résultats, basés sur des bases de données publiques officielles, sont très clairs : [entre conventionnel et bio il n'y a pas photo](#) !

Le 9 août 2023, nous avons relayé [le travail de spécialistes](#) (agronomes, biochimiste et expert en nutrition – dont Claude Aubert, administrateur de Générations Futures) visant à déconstruire de trop nombreux mythes qui entourent l’agriculture biologique.

La SNANC

La loi Climat et Résilience de 2021 charge le gouvernement de publier, au 1er juillet 2023, une Stratégie nationale pour l’alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).

Cette disposition résulte de la proposition de la Convention citoyenne pour le climat de mettre en place un “Programme national nutrition santé climat” afin d’intégrer les objectifs climatiques dans la politique de l’alimentation, en accord avec la Stratégie nationale bas carbone.

Le système alimentaire français doit en effet évoluer en profondeur pour des raisons climatiques, mais pas uniquement. L’usage des pesticides et engrais de synthèse ne diminue pas, le recours à l’aide alimentaire est en hausse continue depuis plus de 10 ans et les maladies causées en partie par une alimentation déséquilibrée et de mauvaise qualité continuent à progresser. Dans le même temps, trop nombreux sont les agriculteurs et les agricultrices à souffrir d’une rémunération insuffisante et d’un manque de reconnaissance. C’est pourquoi avec **38 autres organisations de consommateurs, de familles, de santé, de solidarité, de défense de l’environnement et du bien-être animal** nous [avons publié le 4 avril 2023 une note collective](#) pour appeler à une Stratégie Nationale pour l’Alimentation, la Nutrition et le Climat qui prenne véritablement en compte les enjeux écologiques et de santé publique. Nous avons également transmis ces demandes au gouvernement ([Lettre ouverte de 70 organisations](#) à Élisabeth Borne pour une véritable Stratégie nationale pour l’alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)).

Le 31 octobre 2023, face aux pressions des lobbies agroalimentaires, un collectif de 103 organisations environnementales, de consommateurs, de santé et de solidarité, dont Générations Futures ont publié [une lettre ouverte](#) dans laquelle il exigeait une Stratégie à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux et de santé publique.

Étiquetage environnemental

Générations Futures est favorable à un étiquetage environnemental ambitieux qui témoignerait notamment des pratiques agricoles notamment au regard de l’utilisation des pesticides et du bien-être animal. Le 27 janvier 2023, nous avons relayé [une étude qui montre que cela est aussi une attente des Français](#).

Dénoncer les fausses alternatives et pointer les impacts

Combien de pseudo-alternatives durables sont mises en avant pour, en réalité, maintenir un système agricole reposant sur de la technoscience aux conséquences néfastes sous-évaluées ? L’un **des rôles de Générations Futures est de veiller à dénoncer ces « fausses alternatives »**.

Nouveaux OGM

Le 5 juillet 2023, la Commission européenne a annoncé vouloir supprimer la traçabilité des OGM issus de « nouvelles techniques génomiques » et l’étiquetage des aliments issus de ces OGM. Les consommateurs perdront en conséquence leur droit à l’information et leur liberté de choisir une alimentation bio et sans OGM c’est pourquoi [nous avons cosigné un communiqué avec d’autres ONG pour dénoncer ce risque](#).

Nous avons répété une action similaire dans le cadre d'une [tribune](#) parue dans le Monde le 14 septembre. **Avec un collectif d'une dizaine de responsables de diverses ONG** investies dans la protection de l'environnement **nous mettions en garde contre l'autorisation d'organismes génétiquement modifiés de nouvelle génération par l'Union européenne #OGM.**

De même, le 18 octobre 2023, à l'initiative de Pollinis, des associations dont Générations Futures, ont adressé une [lettre ouverte](#) au ministre français de l'Agriculture, Monsieur Marc Fesneau. Dans cette lettre, elles expriment **leur inquiétude face au projet de règlement de la Commission européenne concernant les nouveaux organismes génétiquement modifiés (OGM).** Nous appelons à maintenir la réglementation actuelle sur les OGM et à rejeter la proposition de déréglementation.

Le 29 novembre 2023, **nous avons été auditionnés au Sénat** par les rapporteurs sur la proposition de législation européenne concernant les végétaux obtenus au moyen de certaines **nouvelles techniques génomiques**, Mme Karine DANIEL et MM. Jean-Michel ARNAUD et Daniel GREMILLET.

Enfin, fin novembre 2023, **13 organisations agricoles et environnementales** (Agir pour l'Environnement, Les Amis de la Terre, la Confédération Paysanne, la FNAB, Foll'Avoine, France Nature Environnement, Générations Futures, le GIET, Greenpeace, Objectif Zéro OGM, OGM dangers, POLLINIS, Synabio) **ont interpellé de nouveau le président de la République et la Première ministre** sur les risques liés au règlement européen sur les nouveaux OGM dans une lettre envoyée le mardi 28 novembre.

HVE

La loi française indique depuis 2011 que le label Haute Valeur Environnementale (HVE) doit récompenser des modes de production censés être particulièrement respectueux de l'environnement. Des études produites par l'OFB et l'IDDRI ont démontré que le contenu du label HVE n'était pas plus exigeant que la moyenne des pratiques agricoles françaises.

Une révision du référentiel entreprise par le gouvernement en 2022, et définitivement adoptée en novembre 2022, ayant pour but affiché de le rendre soi-disant plus exigeant n'a pas amélioré la situation. **Le dernier rapport de l'OFB de 2022 confirme que les modifications du référentiel ne sont pas celles attendues pour améliorer la performance environnementale du label.** Notamment le respect des règles environnementales de base de la Politique Agricole Commune n'est pas exigé, mais **plus grave, l'utilisation d'intrants chimiques comme des engrais et pesticides de synthèse particulièrement néfastes pour l'environnement ou pour la santé humaine reste autorisée !** Ainsi, des aliments ayant été produits avec des substances perturbatrices du système endocrinien, pouvant être cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques possibles ou des produits polluants des eaux, ou ayant des **effets délétères pour la biodiversité restent autorisés. Plutôt étrange pour une mention qui prétend être de Haute Valeur Environnementale.**

Le 23 janvier 2023, alors que le gouvernement venait de modifier à la marge [le référentiel du label agricole « Haute Valeur Environnementale » \(HVE\)](#), un collectif composé d'associations de consommateurs, de défense de l'environnement (dont Générations Futures) et de la santé, d'agriculteurs et d'entreprises biologiques, a [saisi le Conseil d'Etat pour faire reconnaître la tromperie du consommateur](#) qui dure depuis plus de 10 ans et mettre un terme au greenwashing entretenu par cette mention.

De même, le 3 juillet 2023 nous avons communiqué sur un [reportage](#) du journaliste Hugo Clément sur la HVE, documentaire auquel nous avons contribué à la fois au niveau national et local puisque nos représentants de bordeaux y figurent (comme précisé au début de ce rapport).



Nous avons profité de la diffusion de ce reportage pour publier un [dossier](#) permettant de faire le point sur les différences entre la bio et la HVE.

Les mouvements militants

Il est indispensable de permettre à tous les citoyens d'avoir accès, lors de temps d'échanges et de partage, à une information accessible et grand public sur le sujet des alternatives aux pesticides. C'est l'ambition de certains de nos événements, comme la Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) ou encore des marches militantes auxquelles nous participons.

La Semaine pour les alternatives aux pesticides

Du 20 au 30 mars 2023 s'est tenue, partout en France et dans plusieurs autres pays, la 18ème édition de la [Semaine pour les alternatives aux pesticides](#). Comme les années précédentes, sa préparation a suscité beaucoup d'enthousiasme, comme le montrent les centaines d'événements qui se sont tenus partout en France et à l'étranger. **Depuis 18 ans, ces dix jours rassemblent des dizaines de [partenaires nationaux et internationaux](#), des centaines d'acteurs locaux et des milliers de citoyens qui montrent**

qu'il est possible de se passer de ces toxiques dans tous les domaines. Et comme chaque année **nos bénévoles se sont grandement mobilisés !** Le bilan complet 2023 est [disponible en ligne ici](#).



Comme chaque année, la SPAP a engendré la mobilisation sans faille des groupes locaux de **Génération Futures**. Stands d'information, projections-débats, conférences-débats, ateliers, visites de jardins partagés, forums, marchés de produits locaux et bio... **nos bénévoles ont fait preuve d'une grande imagination pour sensibiliser le grand public aux alternatives à l'utilisation des pesticides de synthèse !** Un très grand merci à eux !





Les marches, tribunes et rassemblements unitaires

Le 28 mars 2023 nous avons bien sûr cosigné une **tribune** pour dénoncer l'usage de la force dans la répression des mouvements écologistes et sociaux dans le cadre des protestations contre les mégabassines à Saint-Soline.

FOCUS SUR LES AUTRES POLLUANTS CHIMIQUES

Générations Futures a étendu ses actions à d'autres familles de polluants chimiques, tels que les biocides, les plastifiants, les nanomatériaux, les métaux lourds ou encore les perfluorés. L'association entend ainsi montrer la généralisation de la contamination de nos milieux de vie et de nos organismes. Elle considère qu'il est urgent de protéger l'environnement, la santé de chacun, à commencer par celle des enfants à naître.

Suivi de la réglementation et des politiques publiques

Tout comme les pesticides, **le suivi des réglementations et des politiques publiques s'avère indispensable** aussi bien au niveau national qu'europpéen. Et en 2023, il y a eu matière à s'investir.

Au niveau européen

Reach

Comme évoqué plus haut dans le rapport, la mobilisation de Générations Futures sur le dossier du pacte vert européen ("green deal") a également engendré une mobilisation sur la révision du règlement REACH. REACH est la réglementation européenne qui encadre les substances chimiques. Sa révision est l'un des éléments clés du pacte.

Depuis son entrée en vigueur en 2007, de nombreuses failles limitent son efficacité et témoignent de l'importance de le réviser au plus vite pour protéger la santé des populations et l'environnement.

La proposition de révision de REACH devait être publiée en 2022 mais en raison d'intenses pressions de lobbies de l'industrie, soutenus par des décideurs européens - tels que Thierry Breton, le Commissaire français au marché intérieur - l'échéance de la publication ne cesse d'être décalée et pourrait atteindre fin 2023, voire 2024. Ce retard est inquiétant compte tenu des élections européennes de 2024 qui modifieront les représentants des instances. Ce retard n'est, en outre, pas acceptable pour la santé des populations de l'UE !

Néanmoins, les ONG et les associations qui défendent la protection de l'environnement et la santé des citoyens européens **se battent sans relâche** pour faire **avancer le dossier** et appeler à la mise en place d'une révision rapide du règlement, qui soit **juste et ambitieuse**. En octobre 2022, **Générations a publié** ses [recommandations](#) et a lancé [une campagne](#) interpellant le gouvernement français à se positionner officiellement pour une révision rapide de Reach. Campagne qui a porté ses fruits. En janvier 2023, **le réseau européen HEAL** – dont GF est membre - **a publié lui aussi ses recommandations** [que nous avons relayées](#).

De même, le 15 mars 2023, **nos collègues européens du BEE et de CHEMTrust, ont alerté sur** [les conséquences négatives du report de la révision de REACH](#). Nous n'avons pas manqué également de [nous en faire le relais](#), **tout comme le rapport publié** par l'ONG européenne Corporate Europe Observatory (CEO), sur le lien entre les politiques et BASF, le plus gros producteur de produits chimiques du monde.

En avril 2023, au niveau français, nous avons pris l'initiative de :



- participer à l'écriture et avons cosigné une [tribune avec les mutuelles](#), diffusée dans le quotidien Le Monde, appelant à une révision d'urgence de la réglementation européenne Reach.

- [rédiger un courrier](#) que nous avons fait signer par 39 ONG et que nous avons adressé à la PM Elisabeth Borne pour [l'inciter à agir sur ce dossier](#).



- Proposer à notre réseau d'[interpeller la PM à ce propos via notre plateforme Shake ton politique](#).
- [écrire fin mai à la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen](#).

Afin de relancer l'intérêt des décideurs et du public sur ce sujet, nous avons [relayé début juillet les résultats du plus grand programme européen de dépistage des produits chimiques toxiques \(HBM4UE\)](#) qui montre que **des parts importantes de la population sont exposées à de multiples substances dangereuses** au-dessus des niveaux qui pourraient causer des maladies graves. Et pourtant, l'inertie prévaut au niveau des révisions des réglementations. **Bruxelles prévoit de réduire considérablement son engagement à interdire les produits chimiques** les plus nocifs des produits de consommation. C'est ce que montre un document interne que nos collègues du **Corporate Observatory Europe (CEO)** ont pu se procurer et que nous avons relayé.

Malheureusement, le 17 octobre 2023, ce que nous avons craint toute l'année a été confirmé lors de la présentation du programme de travail de 2024. Depuis un certain temps, la révision de la réglementation sur les substances chimiques (REACH) suscitait l'attention en Europe, mais

malheureusement, **cette réforme cruciale ne figurera pas dans le programme de travail 2024 que la Commission européenne a publié ce 17 octobre.** [Nous n'avons pas manqué de dénoncer ce recul inacceptable.](#)

Nous avons également **organisé le 23 octobre 2024 [webinaire](#)** sur le règlement REACH à destination des ONG françaises pour les aider à mieux appréhender et comprendre les enjeux autour de ce texte primordial.



Autres réglementations

D'autres réglementations sur les substances chimiques méritent que l'on s'y intéresse. C'est ce que nous avons fait début janvier 2023 en participant à la [consultation sur les matériaux en contact avec les aliments](#).

Au niveau national

Tout au long de l'année, nous avons pris part de manière régulière aux diverses réunions dédiées au PNSE 4 ou SNPE2.

Des substances dans le viseur

Comme sur le dossier des pesticides, nous gardons un œil attentif sur certaines substances particulièrement problématiques du fait de leur nature, leur usage et/ou leur dangerosité. Cela a été le cas pour certaines d'entre elles cette année encore.

Bisphénols

Les Bisphénols sont toujours un sujet de préoccupation majeur pour Générations Futures. Le 7 juillet 2023, Générations Futures, tout comme d'autres membres de la Coalition EDC-Free Europe, **a écrit aux ministres de la Santé et de l'Ecologie pour demander [l'interdiction du BPA et des bisphénols en général dans les contenants alimentaires au niveau européen](#).**

PFAS

Les composés per- et poly-fluoroalkylés, appelés plus communément perfluorés ou PFAS (per and polyfluorinated alkyl substances en anglais) constituent une famille chimique complexe regroupant près de 4 500 composés distincts. **Ces substances sont très persistantes dans l'environnement**, ce pourquoi on les surnomme les "polluants éternels". Des études scientifiques ont associé l'exposition à un certain nombre de PFAS à **des effets néfastes graves sur la santé** : des cancers, des effets néfastes sur les systèmes reproductif et hormonal (certains sont des perturbateurs endocriniens) ainsi que sur le système immunitaire (y compris une diminution de la réponse immunitaire vaccinale). **Une proposition de restriction au niveau européen a été préparée** par le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède et a été soumise à l'ECHA le 13 janvier 2023.

Une **consultation publique** européenne de 6 mois a été lancée dans la foulée à laquelle Générations Futures n'a pas manqué de participer.

Générations Futures s'intéresse à ce sujet des PFAS depuis plusieurs années maintenant. Alors que **cette année est particulièrement importante sur ce dossier (du fait du projet de restriction au niveau UE), nous avons souhaité en savoir plus sur la présence de PFAS dans les eaux superficielles** (rivières, lacs, étangs...) en France. Nous avons donc demandé à un prestataire extérieur d'extraire les données de la base Naïades concernant ces substances pour l'année 2020 et avons publié un **rapport** le 12 janvier 2023 sur ce sujet qui a eu de nombreuses retombées presse.



Envoyé spécial @EnvoyeSpecial

Les Français sont-ils exposés à des produits chimiques toxiques ?

Il y a 7 mois, on vous révélait des conclusions inquiétantes suite à nos analyses dans la région lyonnaise.

Mais, selon Générations Futures, cette **#pollution** aux **#perfluorés** est quasiment généralisée en France!



2:05 PM · 12 janv. 2023 · 2 318 vues

5 Retweets · 1 Citer le Tweet · 14 J'aime

Mediapart @Mediapart · 31 min

L'association @genefutures alerte sur le mauvais suivi de la présence de polluants industriels dits « éternels », les « #PFAS », dans les eaux des rivières et des lacs.

Par @Lindgaard



mediapart.fr

Polluants éternels : la France prise en défaut de surveillance

Alors que leurs effets sur la santé suscitent de plus en plus d'inquiétude, les composés perfluorés (PFAS) sont mal surveillés dans...

4 768 · 4 · 6

Christophe Béchu @ChristopheBechu · Suivre

C'est la raison pour laquelle je présenterai avant la fin du mois un plan d'actions ministériel contre ces « polluants éternels » pour palier ce manque de données et faire évoluer les comportements et les interdictions à l'échelle européenne.

Générations Futures @genefutures

@genefutures publie un nv rapport exclusif sur la pollution des #PFAS dans les eaux de surface en 🇫🇷. Conclusion ? Un manque crucial de données et un immense besoin de prendre des mesures de contrôle et protection efficaces @ChristopheBechu @BCouillard33

generations-futures.fr/actualites/pfa...

4:17 PM · 12 janv. 2023

32 · Répondre · Partager

Lire 2 réponses

Christophe Béchu a aimé votre réponse.

Merçi ! Nous comptons sur vous pour convaincre vos homologues européens et également votre collègue @BrunoLeMaire de la nécessité de prendre des mesures ambitieuses en la matière pour préserver notre santé et notre environnement ! @HealthandEnv @Vaillierette @EDCFree @Ancoes_fr

Nous avons également lancé [une interpellation sur notre plateforme Shake ton politique](#) qui a porté ses fruits puisque notre rapport a fait l'objet d'un tweet de la part du ministre de l'Écologie, Christophe Béchu.

Et en effet, le 17 janvier 2023 a été présenté le **plan ministériel sur les PFAS**. Nous avons fait une [analyse de ce plan](#) bien loin des ambitions indispensables à afficher pour résoudre les problèmes sanitaires et environnementaux que pose cette famille de substances.

Notre travail et la sortie de ce rapport ont permis à certains élus de poser des QAG comme [celle posée par Gabriel Amar](#) lors de cette session du 28 février.

16ème législature

Question N° : 5996	De M. Gabriel Amard (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > produits dangereux	Tête d'analyse > Il faut interdire d'urgence les PFAS	Analyse > Il faut interdire d'urgence les PFAS.
Question publiée au JO le : 28/02/2023 Réponse publiée au JO le : 09/05/2023 page : 4279		

Texte de la question

avec un programme de surveillance. Certaines substances sont déjà recherchées et réglementées au niveau international et européen, mais encore bien trop peu. En effet, l'association [Génération futures](#) a publié un rapport sur la présence des PFAS dans les eaux françaises le 12 janvier 2023, sur la base de données publiques de 2020. 36 % des échantillons prélevés contiennent un ou plusieurs PFAS. En 2011, l'Anses avait repéré des PFAS dans 25 % des échantillons d'eau étudiés. Or les résultats de Génération futures pourraient d'après l'association être en deça de la réalité et ce d'autant plus que le nombre d'échantillons n'est pas réalisé de manière homogène sur le territoire. Par ailleurs, les effets des PFAS sont encore mal connus et le principe de précaution devrait commander. Le plan du

Par la suite, une [consultation du public](#) (du 12 avril au 2 mai) a été lancée autour d'un arrêté concernant les émissions de PFAS dans les **rejets aqueux des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)**. **Nous n'avons pas manqué d'y participer.**

Dans le commentaire déposé dans le cadre de cette consultation, **nous avons souligné** que la campagne d'analyses, pour être efficace et pertinente, **devrait** :

- être **élargie** à toutes les installations ICPE ;
- Rechercher **plus de substances** ;
- Utiliser des **méthodes d'analyse beaucoup plus sensibles** et avec des limites de quantification bien plus basses que celles proposées;
- Assurer une **transparence** dans la transmission des données de la part des industriels;

Outre ces faiblesses que nous avons soulignées, **nous avons regretté la suppression de l'article 5 visant la surveillance pérenne des rejets aqueux** par les installations identifiées comme étant émettrices de PFAS, **article qui était inclus dans la première version de l'arrêté mise en pré-consultation ouverte aux parties prenantes**. Le 27 juin 2023, le ministère de l'Ecologie a [communiqué](#) pour annoncer la [publication au Journal Officiel l'arrêté ministériel imposant la réalisation d'une campagne d'analyse des substances PFAS](#) au sein des rejets aqueux des secteurs industriels pouvant produire, utiliser ou traiter ces substances. Malheureusement le contenu confirme les critiques que nous avons déposés lors de la consultation.

La problématique PFAS a été un dossier important de mobilisation pour les groupes locaux de Génération Futures en 2023. Afin de maintenir la pression, notamment dans les zones particulièrement concernées par ce sujet des PFAS (la vallée du Rhône entre autres), **nos bénévoles ont organisé des événements grand public pour sensibiliser et alerter sur la problématique PFAS, réunir les différentes parties prenantes et porter les demandes de Génération Futures.**

Des manifestations grand public ont été organisées à plusieurs reprises dans le 69 (en février 2023 et en avril 2023). Elles ont regroupé des organisations de la société civile, des victimes de ces substances, des élus de maires de communes concernées par la problématique PFAS, etc. Nos bénévoles ont pu y porter nos demandes ! Ces événements ont été relayés par la presse locale.



Des conférences sur les PFAS. Nos bénévoles du Gard rhodanien ont souhaité introduire cette problématique encore trop peu connue dans la région en organisant en mars 2023 une conférence sur les PFAS dans laquelle est intervenue Pauline Cervan, toxicologue de Généralions Futures. De nombreuses personnes ont répondu présentes.

Des stands d'information à des événements de forte affluence : l'exemple du salon Primevère.



Des projections-débats autour de Dark Waters, célèbre pour avoir été le premier film à mettre la lumière sur cette problématique d'ampleur !



Le 7 février 2023, la proposition de restriction des PFAS au niveau européen a été rendue publique par l'EFSA. Nous en avons fait une analyse dès sa publication. Les 5 États Membres ont choisi de proposer une restriction à l'utilisation de ces PFAS car ce processus permet d'englober une large famille de substances et d'usages et ainsi d'éviter d'avoir recours à des substitutions malheureuses. Cela permet aussi d'agir à la source des émissions en interdisant leur fabrication et leur usage.

Une **consultation publique** a été lancée le 22 mars pour 6 mois. Généralions Futures a déposé des commentaires, notamment sur le sujet des pesticides PFAS. A l'issue de cette consultation, les comités de l'ECHA (RAC et SEAC) vont étudier la proposition et émettre un avis qui ira à la Commission européenne. A l'heure actuelle il n'y a pas de délai annoncé pour les avis de l'ECHA et la décision de la Commission.



Il y a pourtant urgence car comme [l'a révélé le Monde début mars 2023](#) dans le cadre du [Forever Pollution Project](#), la contamination aux PFAS est généralisée !

Suite à toutes ces révélations, le sujet est désormais un sujet médiatique (exemple l'émission de Mathieu Vidard la Terre au Carré sur France Inter consacré à ce sujet.

C'est aussi devenu un enjeu pour les parlementaires. Outre les différentes propositions de Loi sur le sujet qui ont fleuri comme celle de [Nicolas Thierry](#) ou de [David Taupiac](#) et auxquelles nous avons apporté notre contribution notamment lors d'échanges écrits avec les députés ou d'auditions, il a également donné lieu à une [audition le 5 avril 2023 de notre association](#) représentée par notre toxicologue Pauline Cervan au sein de la **Commission Développement Durable de l'Assemblée nationale**.

Nous avons été auditionnés aux côtés de Philippe Bodenez, chef du service des risques sanitaires liés à l'environnement des déchets et des pollutions diffuses à la direction générale de la prévention des risques du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de Pierre Labadie, directeur de recherche à l'unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Bordeaux « Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux », laboratoire de physico- et toxico-chimie de l'environnement. Cette audition a été l'occasion de [partager nos demandes](#) à tous les élus présents.



L'une de ces demandes a porté sur l'accès à l'information. Notre association a donc profité de cette audition pour faire part du fait que nous étions toujours **dans l'attente du fameux rapport commandé aux inspections générales sur les PFAS** par l'ex-ministre de l'Ecologie B. Pompili. Quelques jours après l'audition (le 14 avril), ce rapport a été rendu **disponible**. **Nous avons immédiatement pris connaissance de son contenu et avons diffusé notre analyse**. Force est de constater que ce document ne fait que renforcer nos critiques et demandes !

Que nous apprend ce rapport de l'IGEDD sur les PFAS :

- Que les **sources d'émissions** de PFAS dans l'environnement sont importantes, diverses et mal surveillées ;
- Que la **surveillance des milieux**, quand elle est réalisée, montre une grande contamination de ces derniers et qu'elle est probablement sous-estimée ;
- Que la **France n'a rien fait** – ou si peu – sur le sujet.

A noter également que pour alimenter le fonds de ce dossier, nous diffusons régulièrement les articles scientifiques publiés sur les PFAS comme en avril 2023 où nous avons [relayé 3 études](#) très intéressantes. L'une montrant que les PFAS ne sont pas nécessaires pour rendre les tissus antitaches, une autre sur le **lien entre une exposition aux PFAS et des problèmes de fertilité chez les femmes et la 3^{ème} qui fait le lien entre l'exposition de la petite enfance aux PFAS et les symptômes du TDAH**. De même, en juillet 2023, nous avons diffusé [une étude américaine](#) qui montre que **près de la moitié de l'eau potable aux Etats-Unis serait contaminée par les perfluorés (PFAS)**. Ces diverses communications nous permettent à chaque fois de réaffirmer nos demandes.

Plaidoyer, suivi des réglementations, rapports d'expertise, manifestations, conférences sont autant d'outils que nous avons mis à l'œuvre dans le dossier **des PFAS**. En juin, nous sommes allés encore plus loin en [déposant trois plaintes dans trois régions différentes](#) et en dévoilant [nos propres analyses d'eau superficielles](#) réalisées dans la rivière Oise (autre zone géographique concernée par les PFAS).





Dans la seconde partie de l'année, nous avons continué de travailler sur ce sujet notamment en relayant [une étude très intéressante sur la présence de PFAS dans les emballages alimentaires](#) de fast-food en France (confirmant une [précédent travail que notre association avait réalisé en 2021](#)).

Fin octobre, nous avons aussi [manifesté](#) auprès de collègues de nombreuses ONG et de victimes des PFAS à Bruxelles devant la Commission européenne.

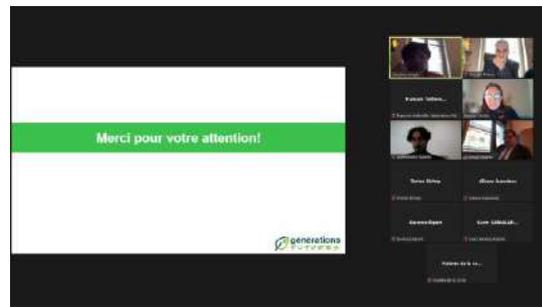


Le 9 novembre 2023, [nous avons relayé une décision de la Cour de justice](#) de l'Union européenne qui a statué contre l'entreprise chimique Chemours Pays-Bas dans son appel contre l'identification des produits chimiques « GenX » comme « substance extrêmement préoccupante » par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). **Le tribunal européen s'est prononcé à nouveau contre Chemours sur les « produits chimiques éternels » de type GenX**

Le 5 décembre 2023, nous n'avons pas manqué d'ont plus de [diffuser une information majeure](#) sur le PFOA et PFOS. Le **PFOA** et le **PFOS**, vedettes parmi les PFAS, ont été respectivement classées « **cancérogène pour les humains** » et « **cancérogène possible** » par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Le PFOA était jusqu'alors classé comme "cancérogène possible". La nouvelle est parue jeudi 30 novembre, dans la revue [The Lancet Oncology](#).

Le 6 décembre 2023, c'était au [tour](#) d'une [étude récente](#), publiée par les ONG Arnika(1), l'IPEN(2) ainsi que 13 groupes et partenaires membres de l'IPEN, révélant la présence de substances chimiques per- et polyfluoroalkylées (PFAS) dans des vêtements.

Enfin, le 12 décembre nous avons proposé une formation sur les PFAS à l'ensemble des députés de l'Assemblée Nationale.



Nous avons par ailleurs pris part, en tant qu'intervenant et à la demande de FNE Occitanie à un webinar sur les PFAS où nous avons présenté le travail juridique et de plaidoyer de l'association.

Ou encore Ci-dessous, notre relais local de **Bordeaux**, qui intervient pour présenter la problématique PFAS, dans le cadre d'un événement organisé en Gironde par le député Nicolas Thierry.

Biocides

Les autorités sanitaires françaises, telles que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et les Centres antipoison, ont émis une [alerte sur les risques associés à l'utilisation du produit](#) SNIPER 1000 EC DDVP contenant du dichlorvos, un insecticide interdit en France depuis 2013 et utilisé notamment dans le cadre de la lutte contre les punaises de lit. Entre janvier 2018 et juin 2023, 163 cas d'intoxications ont été recensés, malgré l'interdiction de ce produit. [Nous avons relayé cette alerte](#), le sujet des punaises de lit ayant été grandement épidermique en milieu d'année...

Santé environnementale

Le 7 avril 2023, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé, plusieurs associations dont GF et des parents d'élèves se sont unis [pour demander au Tribunal Administratif de Lyon](#) l'annulation du 3ème Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise, insuffisant au regard des enjeux soulevés, pour en obtenir une version plus ambitieuse.

TRIBUNES ET ACTIONS COLLECTIVES SUR DES SUJETS TRANSVERSAUX

Pour être efficaces et performants **nous essayons de ne pas nous disperser dans de multiples combats, mais il y a des sujets transversaux qui nous dépassent** et nous obligent notamment lorsqu'il est question du climat ou de santé environnementale. **Nous n'hésitons pas alors à soutenir les actions communes sur ces sujets.**

Traité de libre-échange

Cette année encore, nous nous sommes mobilisés auprès du collectif stop-tafta contre les traités de libres échanges notamment celui du Mercosur.

Collectif national Stop CETA/Mercosur vous a identifié sur une photo.



Collectif national Stop CETA/Mercosur @StopTAFTA · 4h ...

Les organisations de la société civile dénoncent l'opacité, le secret et le manque de transparence avec lesquels la Commission européenne tente de ressusciter l'accord (nocif) UE-Mercosur

Qu'en disent @becht_olivier @LaurenceBoone @MinColonna?

Notre CP : collectifstopafta.org/accord-ue-merc...

Communiqué de presse

« Les organisations de la société civile dénoncent l'opacité, le secret et le manque de transparence avec lesquels la Commission européenne tente de ressusciter l'accord UE-Mercosur »

[#StopEUMercosur](https://twitter.com/collectifstopafta) www.collectifstopafta.org

Vous et 9 autres personnes

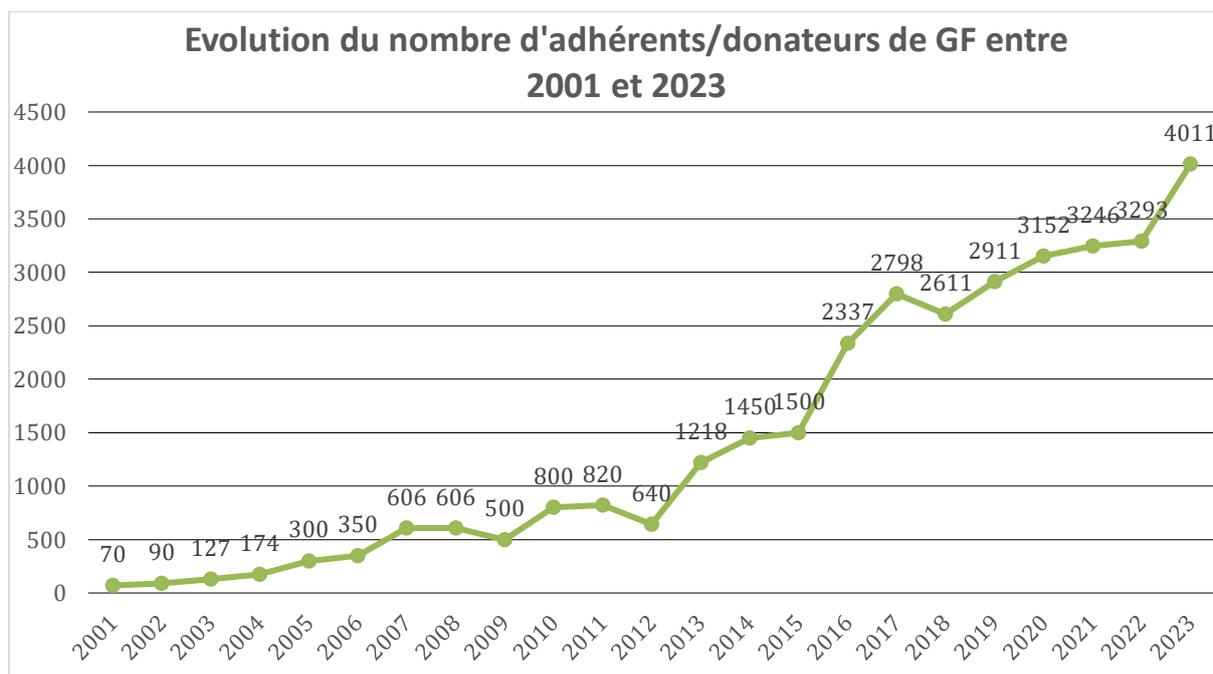
1 7 10 3 872

LE BILAN DE L'ACTIVITE INTERNE A GENERATIONS FUTURES

Cette partie du rapport permet de faire un point sur les différents éléments chiffrés liés à l'activité de l'association. Vous pourrez constater que l'association se porte bien.

Adhérents — donateurs

2023 a été une année difficile pour nos membres, notamment en raison de la forte période d'inflation. Toutefois, grâce à ses actions, notre association a su convaincre un nombre croissant d'individus de la soutenir financièrement. En 2023, nous avons largement augmenté notre nombre d'adhérents-donateurs et passé la barre des 4 000 adhérents-donateurs ! Bravo à toute l'équipe de Générations Futures (salariés comme bénévoles) pour cela et merci à nos membres qui nous ont permis d'agir efficacement !



Nos outils multimédias

Nos réseaux sociaux et mailing

Newsletter de GF

Nous avons envoyé en 2023

Total d'envois 184

Total destinataires 2 970 208

Total ouvertures 690 034

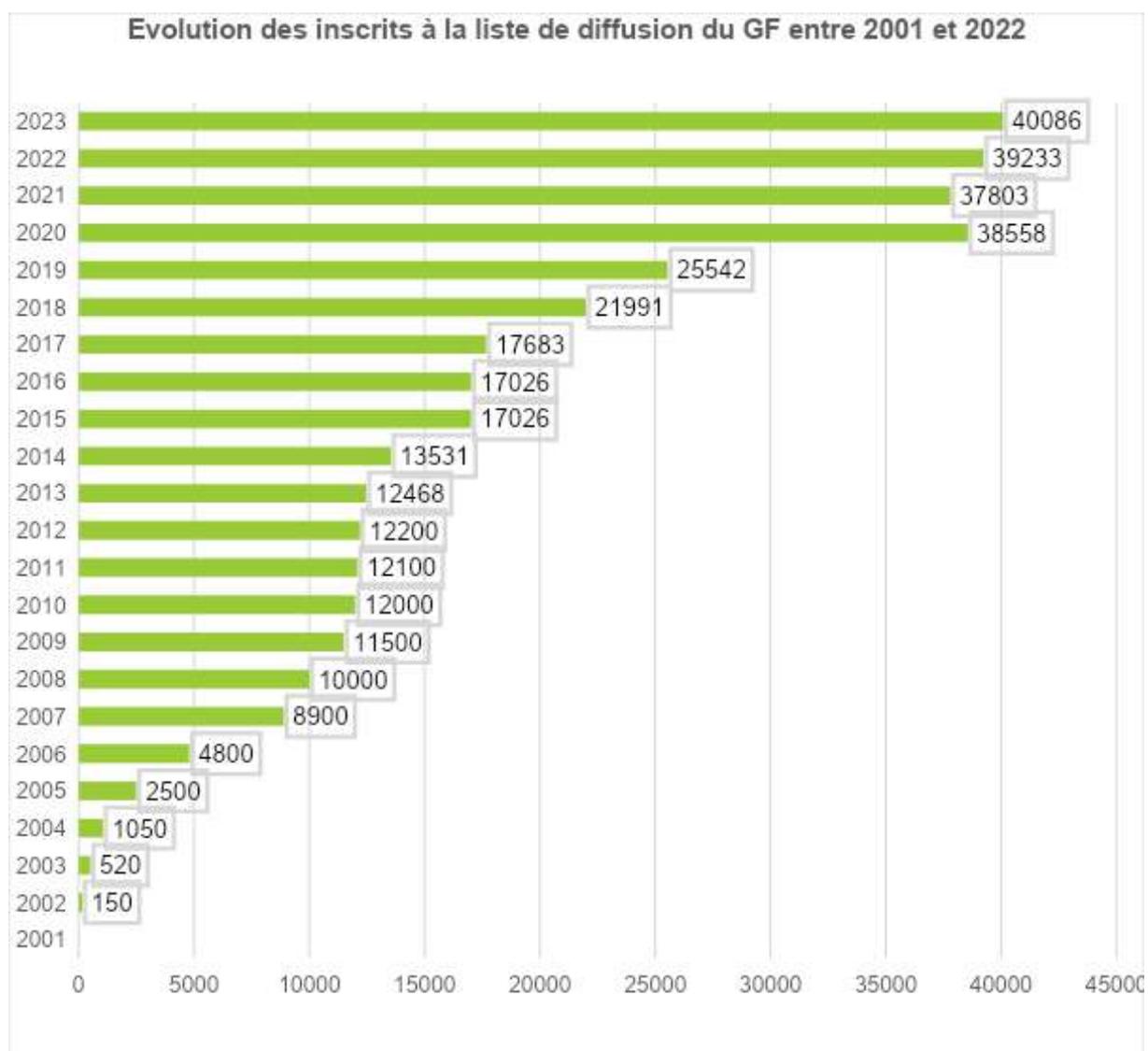
Total clics 70 118

En 2022 les résultats étaient

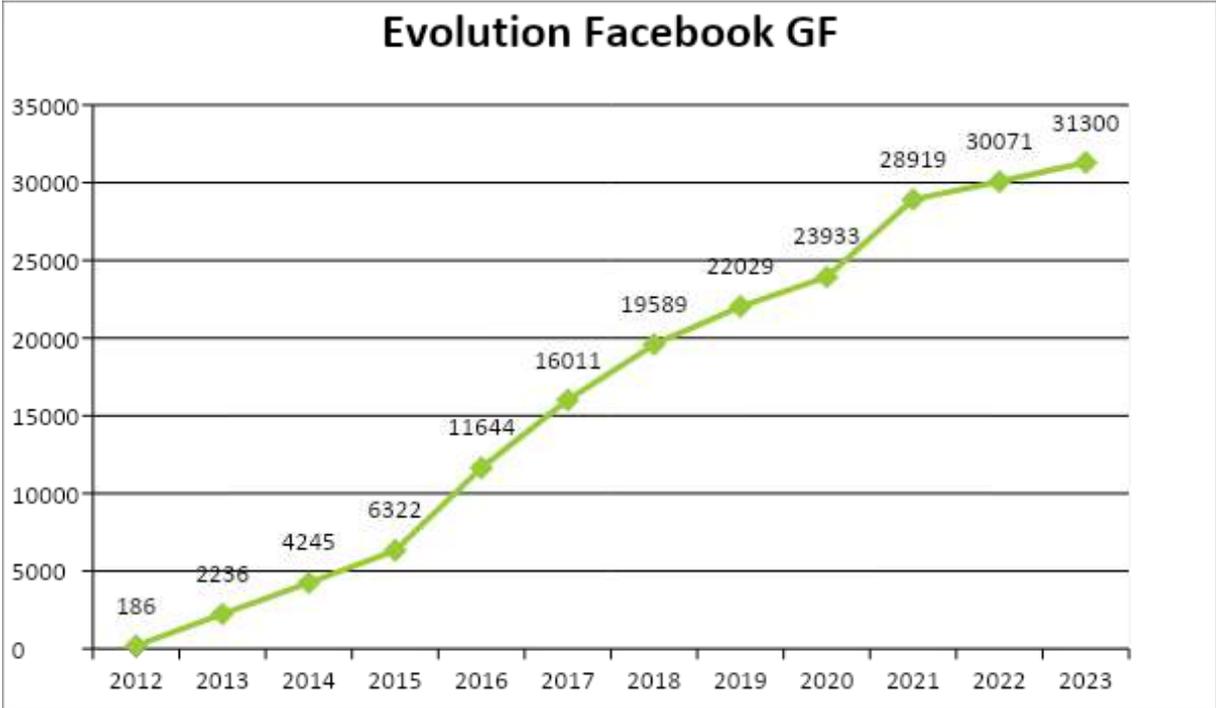
Total d'envois 156

Total destinataires 2 595 246

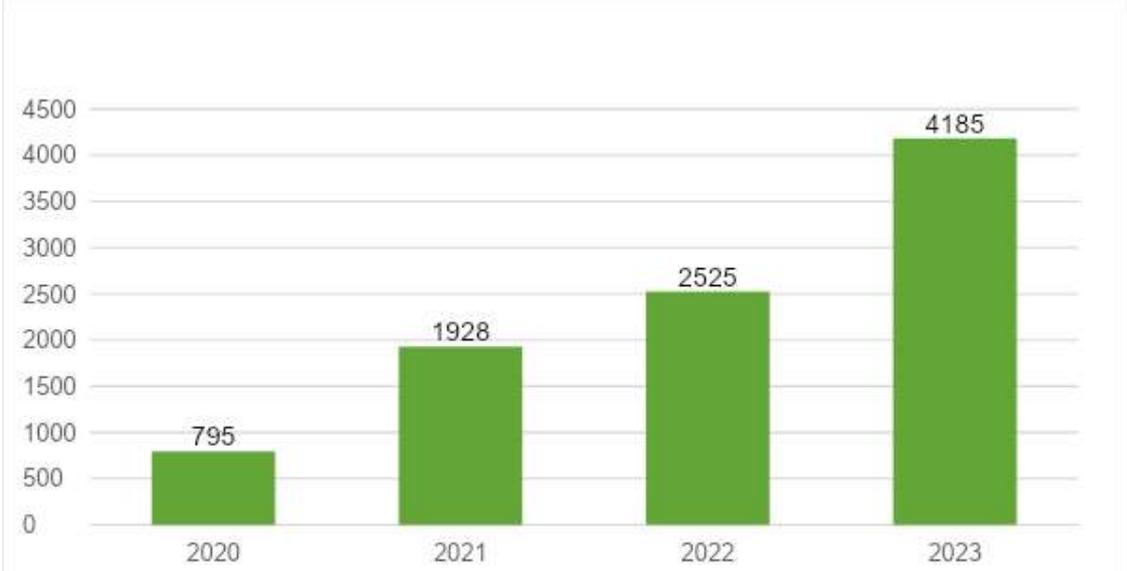
Total ouvertures 459 416



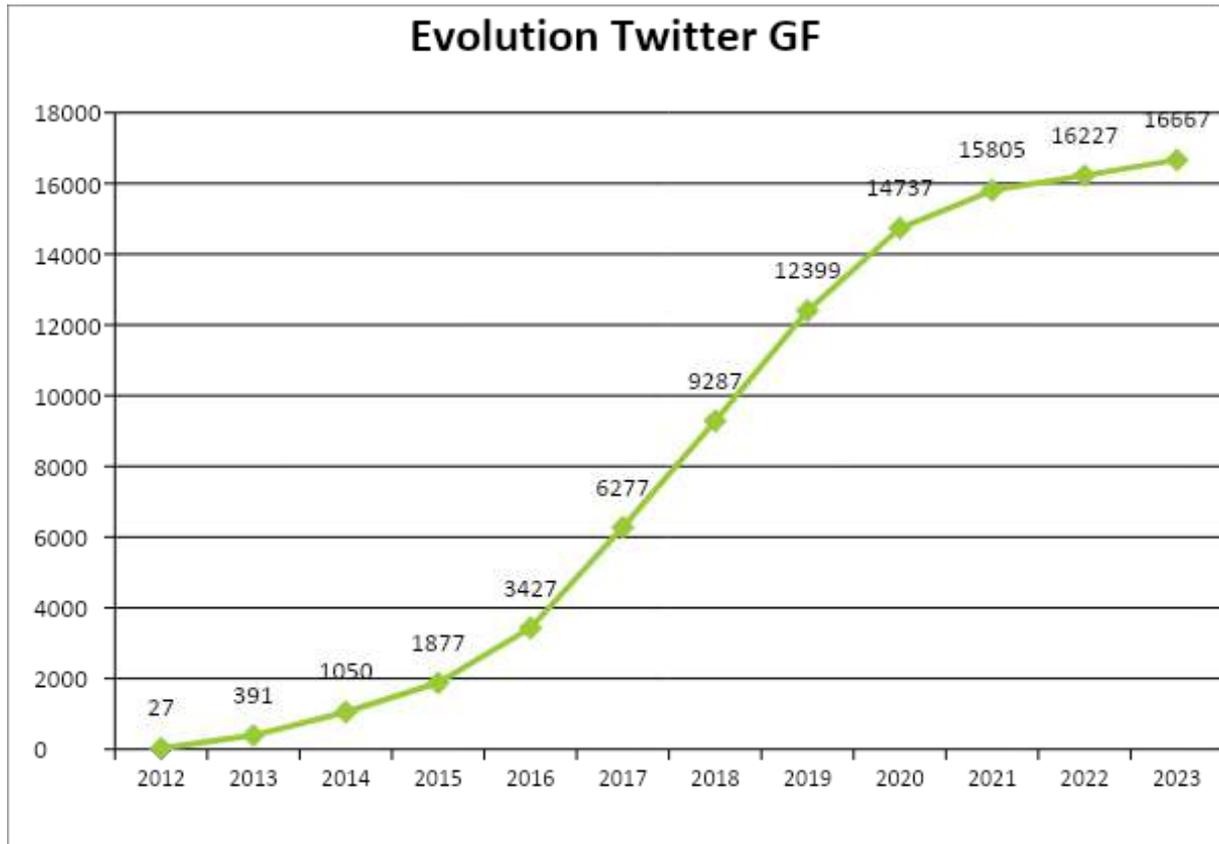
Facebook



Insta



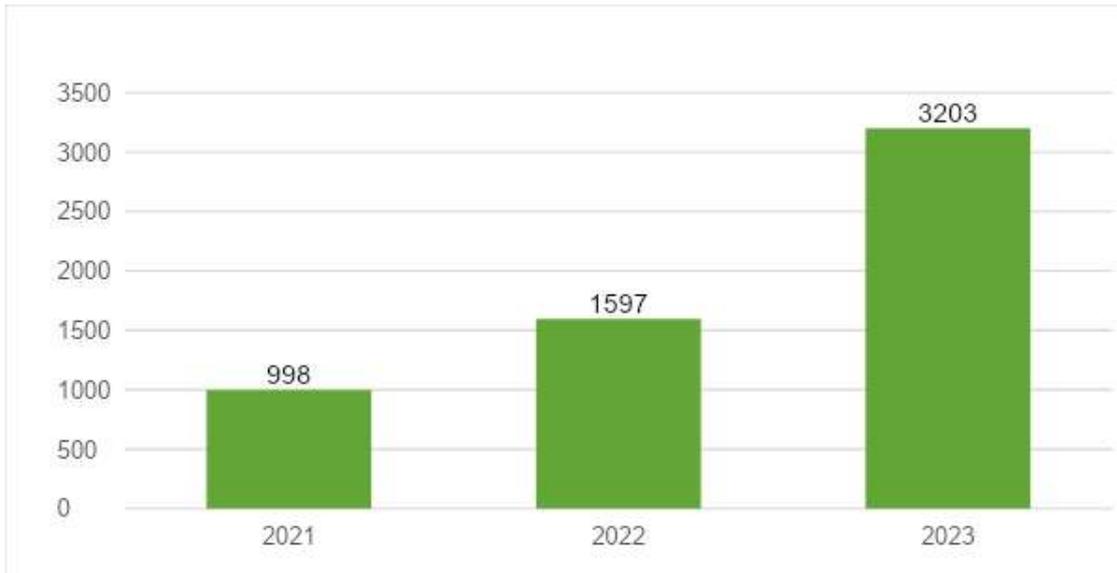
Twitter



Quelques followers, tweets ou like sympas



LinkedIn



Nos publications en format papier

Chaque année, nous envoyons à nos membres et [mettons à disposition au format pdf sur notre site nos lettres d'informations](#). Chacune de ces lettres fait l'objet d'un dossier thématique en fonction de l'actualité. En moyenne 5 à 6 000 exemplaires sont envoyés à nos membres.



Nos relais locaux

Les problématiques liées à l'utilisation de pesticides et plus généralement à celle de polluants chimiques diffèrent en fonction des territoires. Généralions Futures a donc décidé en 2015 de lancer **un réseau d'antennes locales** pour être à l'écoute des populations et leur fournir une expertise propre.

Les groupes locaux sont des bénévoles dont le statut a été officiellement validé par le conseil d'administration de Généralions Futures en raison de leur sérieux, de leur adhésion aux valeurs de l'association et d'une sensibilité à la problématique des polluants chimiques et de leurs alternatives. Ces représentations locales indispensables permettent de faire



connaître l'association et de relayer ses campagnes de sensibilisation et d'interpellation dans toute la France.

Un poste salarié a été créé pour assurer la coordination de l'action de ces bénévoles. Nous tenons à remercier et saluer chaleureusement toutes nos antennes actives sur le terrain qui mènent des actions indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Chiffres clés en 2023

Découvrez ci-dessous nos relais en quelques chiffres clés :

- **8 ans d'existence.**
- **18 antennes.**
- **Plus de 150 bénévoles actifs.**
- **Des centaines d'événements sont organisés.**

Relayer les temps forts nationaux

Comme vous avez pu le constater tout au long de ce rapport d'activités, **les groupes locaux de Générations Futures sont d'abord essentiels par leur relais, sur leur territoire, des campagnes et des actions initiées par Générations Futures**, auprès de personnes qui ne la suivent pas, ne la connaissent pas ou n'auraient pas vu passer l'information véhiculée.

Mettre la lumière sur des problématiques de santé publique

Les relais locaux de Générations Futures ont, en outre, ce rôle indispensable d'alerter le siège de l'association sur des problématiques de santé publique. La problématique des PFAS en est un parfait exemple. Elle concerne particulièrement le Rhône (69), et **grâce à l'active mobilisation de ses bénévoles lyonnais, Générations Futures s'est emparée localement du dossier**. Les enquêtes de l'association sur les PFAS concernent désormais le territoire français et cette dernière interpelle régulièrement les décideurs français et européens sur la question. Il est donc très important de continuer à disposer de représentants locaux, présents sur le terrain, près des populations, pour faire le lien entre le local et le national !

Opérer des actions impulsées par le niveau national

Nos bénévoles jouent un rôle clé dans les campagnes d'analyses que nous menons sur le territoire pour documenter et alerter sur l'exposition de nos milieux et de nos ressources par les substances chimiques. Ça a été le cas pour la campagne Exporip 2023 (analyses de résidus de pesticides près des habitations des riverains de parcelles traitées), pour nos différentes campagne "Pesticides, C'est dans l'air !" (analyses de pesticides dans l'air dans le Nord, en Gironde et dans le Beaujolais), ou encore dans le cadre de campagne d'analyses de substances perfluorées dans des eaux de rivières.

Sensibiliser localement sur les pesticides et autres chimiques

Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, **les membres des groupes locaux de Générations Futures redoublent d'imagination pour sensibiliser de la manière la plus ludique possible, le maximum de personnes** aux dangers liés à l'exposition aux substances chimiques et aux alternatives existantes à leur utilisation.

Ces actions sont une liste non exhaustive de tout ce qui a été mis en œuvre par les relais locaux de Générations Futures. Tout le travail mené par nos bénévoles pourra être constaté sur les sites de nos antennes locales : <https://www.generations-futures.fr/nos-relais-locaux/> ou encore en consultant l'agenda 2023 de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/agenda/annee/2023/>

Nous profitons de ce rapport d'activités pour **remercier**, une nouvelle fois, **l'ensemble de l'équipe de bénévoles de Générations Futures sans qui l'association ne pourrait exister !**

CONCLUSION

En conclusion de cette année marquée par une mobilisation intense, des actions juridiques victorieuses et un plaidoyer de tous les instants, ainsi qu'un engagement sur le terrain régulier, **Générations Futures remercie chaleureusement ses adhérents, financeurs, donateurs et bénévoles. Leur générosité renforce nos capacités d'action**, permettant ainsi la réalisation de victoires significatives. Leur confiance en notre action est le moteur qui nous pousse à aller toujours plus loin. **Nous saluons tout particulièrement l'engagement fort de nos relais locaux**, devenus des piliers essentiels à notre réussite collective.

En tournant la page de cette année fructueuse, **Générations Futures se tourne résolument vers l'avenir. Les défis qui se présentent nécessiteront un redoublement d'efforts**, mais nous sommes prêts à les relever, conscients que notre engagement collectif peut inspirer le changement. L'aventure se poursuit, et plus déterminés que jamais, nous sommes prêts à œuvrer sans relâche pour un avenir préserver des dangers des pesticides et autres polluants chimiques.